



UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée le 4 juin 1928

Adhérente à la FNAM Groupement 241

au Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Président Bruno de VILLEPIN

Bulletin n° 40- 1^{er} trimestre 2014

A tous nos Amis de l'Union,



Jean-Marie Flamme, secrétaire –général, Claude Branger, trésorier du compte « Butte » et moi-même, Bruno de Villepin, Président, nous nous retirons et comptons remettre notre Drapeau le 18 février 2014 à nos successeurs élus au Conseil d'Administration ce jour là.

Nous les félicitons d'avance et leur souhaitons de réussir dans l'exercice de ces trois fonctions, exigeantes, indispensables, passionnantes !

Avant de vivre ce tournant, nous souhaitons remercier les dirigeants de toutes les Amicales qui nous ont toujours soutenu patiemment, car la route a été longue... Nos épouses le savent, elles qui les ont courageusement aidées !

Elles sont devenues plus Zouaves que nous !

Je veux surtout affirmer que notre persévérance, malgré les mille difficultés qui ont jalonné notre activité, a été merveilleusement créée, alimentée, entretenue par une totale confiance entre nous... confiance jamais mie en doute, jamais ébréchée... totale !... Nous avons un seul but, et cette confiance réciproque nous a permis d'accomplir notre mission avec sérénité...

Pour moi, la fierté du devoir accompli compte, certes ! Mais je suis ému d'avoir pu travailler dans une totale confiance avec Jean-Marie, que je ne connaissais pas, et Claude, que je connaissais très peu !

Et je suis sûr que l'un et l'autre partagent mon émerveillement !

Merci à tous les Zouaves qui nous ont permis de vivre cette aventure, merci à nos épouses, courageuses « Zouavettes » et ...

VIVE l'UNION Nationale des ZOUAVES

SOMMAIRE

Mot du Président

Exposition 8^{ème} Zouaves JPDecourtil
La bataille de la Sambre(témoignages)
Musée de l'Infanterie
Brèves – Jean Maurel
Diplôme Porte Drapeau
Entretien des tombes

Infos

Denoix de Saint Marc
Hôpital Mustapha- Etat civil Algérien
Adrien Prévault- Recherches
1^{ère} Armée et les Zouaves- Appel 1^{ère} DFL
R. Dorveaux- A. Wurtz- Faire le Zouave
Invitation au 183^{ème} Anniversaire

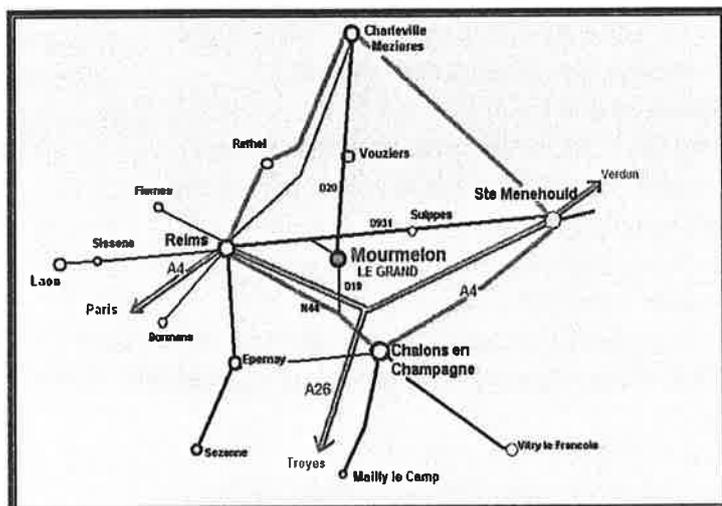
Entrée libre

Horaires d'ouvertures :

8 Mai 2014 : 13h30 à 18h30
9 et 10 Mai 2014: 9h00 à 18h30

Plan d'accès:

Camp militaire de Mourmelon le Grand
Société de Chasse Militaire du camp de Mourmelon
Avenue du Général DAME Pierre
Quartier Fleurus
51400 Mourmelon le Grand



Contact et Informations

M Decourtil jean pierre
Tel: 06 61 13 74 14
E-mail : decourtiljp@orange.fr
Blog: <http://8zouaves.blogspot.fr>
Site: <http://decourtiljp.pagesperso-orange.fr>

Le 8^e Zouaves

À travers les Ages
1914 - 1962

EXPOSITION



8 Mai - 10 Mai 2014



Camp Militaire de Mourmelon le Grand

BDD Mourmelon-Mailly - Ville de Mourmelon Le Grand

1914 - 2014

2014 est l'Année du Centenaire de la création du 8e Zouaves.

C'était un devoir pour moi de rendre hommage à mon père et à ses camarades , de très nombreux Zouaves ont donné leurs vies pour la France . Ils n'étaient pas tous originaires de notre pays mais c'était un honneur pour eux d'être Zouaves .

Pendant la grande guerre , le 8e Zouaves a gagné ses lettres de Gloires, 7 citations pour des actions de guerre héroïques .

Le 13 juillet 1919, le Président de la République remettait à son drapeau la Croix de chevalier de la Légion d'Honneur, avec la citation suivante.

« Régiment superbe d'héroïsme et de vaillance qui pendant quatre an de guerre, sans jamais faiblir, a dressé devant l'envahisseur la foi sacrée d'une troupe qui sait mourir pour la défense de son sol »

Être Zouaves est un honneur, le rester est un devoir.

Que se soit en 1925 pendant la guerre du Riff, en 1940 pendant l'opération Dynamo ou en AFN jusqu'en 1962, nos Zouaves ont su rester digne de leurs glorieux Aînés.

Jean Pierre Decourtil

Mes recherches sur le 8e Zouaves m'ont permis de retrouver des anciens zouaves, ou leurs familles, Ils m'ont transmis leurs histoires et m'ont fait connaitre leurs vies au sein de 8e Zouaves.



L'exposition retracera le parcours du 8e Zouaves depuis 1914 pendant la 1ère Guerre Mondiale jusqu'en 1962 en Algérie, en vous faisant découvrir divers objets, uniformes, photos.



Caserne «Le Bossuet»

La bataille de la Sambre

Extrait du carnet d'Ernest ETIENNE du 3^{ème} Zouaves d'abord incorporé au 4^{ème} Z. à Tunis

« 15 août 1914 : en route pour la bataille de Charleroi

Le 15 août, on partait à notre tour pour une destination inconnue et nuitamment. Givors, Le Monial, Gien, Cosne, Dordives, Nemours, Fontainebleau, belles sont les localités qu'on passait tour à tour, viennent ensuite Laon, et Soissons, avec comme gare terminus Tournes. Ce trajet en chemin de fer avait duré deux jours.

De Tournes, nous fîmes sac au dos et par temps pluvieux la route jusqu'à Rocroy, où on nous coucha sur le plancher.

A six heures du matin : réveil, pas de café, mais départ vers la Belgique. On passe la frontière à Gué d'Hossu, on est très fatigué et on a soif. On voit au passage des ponts des belges armés de bâtons, souriant et criant : « vive la France ». Plus loin, à la sortie de la grande forêt que nous venions de traverser, nous aperçûmes beaucoup plus de civils qui s'approchaient et nous faisaient, tout le long du chemin, une longue escorte.

Couvin est la première ville belge où nous avons fait halte repas. Les habitants nous donnaient à boire et nous faisaient beaucoup fête. Ce qu'on voulait nous était donné pour rien, et en un mot, on ne savait quoi faire pour nous faire plaisir. Deux heures du soir, départ de Couvin pour Mariembourg, où nous arrivons à 5 heures. On nous désigne une ferme pour y loger notre Compagnie. On prend place et bientôt nous nous débarbouillons tous dans le ruisseau qui coule à côté, et sans faire attention aux belges femmes et jeunes filles qui nous regardaient faire notre toilette. En même temps, on préparait notre cuisine et un bon bouillon nous fut bientôt servi. Des conversations s'engageaient entre femmes et Zouaves, et, s'étant vus si peu, on se connaissait bien.

Pour ma part, je m'en fut me promener un peu en ville, et là, les jeunes filles nous dérobaient nos glands de chéchias et nous donnaient en récompense : rubans, médailles et autres choses..

On coucha fort bien la nuit, car il faisait bon et il y avait beaucoup de paille. Le lendemain, tout se déroulait en silence, et on vaquait à nos petites corvées : toilettes, cuisine, nettoyage d'effets, etc... On voyait passer de temps en temps des Officiers d'Etat Major en automobile. Et toujours les curieux Mariembourgeois qui nous entourent et nous comblent de présents de toute sorte. Le rassemblement de la Compagnie avait pour cause notre départ à onze heures pour Philippeville. Plein d'entrain, nous nous mettons en route, et après trois pauses nous arrivons à Philippeville. Comme à Mariembourg, nous fûmes bien reçus, et nous logeâmes au soir dans une ferme à proximité de la voie ferrée. Même accueil à Vodecée, où en revenant de l'exercice, nous tirâmes sur un aéroplane allemand. On nous dit plus tard, que celui-ci avait été forcé d'atterrir et naturellement avait été capturé.

On soupe, on chante, on se couche enfin tranquillement pour prendre un peu de repos, lorsque tout à coup on crie en bas. On va partir, car l'ennemi tente de forcer la Sambre à Tamines, et nous sommes désignés pour aller renforcer la ligne de feu qui résiste victorieusement. Vie prêts, car nous l'étions à moitié, on se rassemble, on fait l'appel, personne ne manque. On commence la marche de nuit qui se continua par un grand nombre de marches détournées pendant le tout lendemain.

On arrive à Arsimont, on attend, l'arme à la main, et disposés en tirailleurs. La voiture de compagnie nous apporte le maximum de cartouches, et on attend encore. Un ordre nous arrive de revenir sur Vitriaval, mais avec de grandes précautions. C'est ce qu'on fit. Le bataillon était pour ainsi dire arrière garde de la retraite. Les mitrailleuses, les fusils, les canons faisaient entendre un bruit infernal. On était au soir, ma demi-section qui était tout à fait derrière dut faire face à une patrouille allemande de 30 à 40 hommes. A 4 pas en tirailleurs, on avançait en tirant. A deux reprises différentes, j'entendis les balles siffler bien près de moi. On avança malgré la riposte et l'apparente résistance de l'ennemi. Celui-ci se replia dans une maisonnette située sur une petite colline que nous résolûmes de cerner. C'est ce que nous

fîmes, et nous voilà à son assaut, baïonnette au canon. Pris de peur, les allemands s'étaient réfugiés dedans, et demandaient de se rendre, mais il n'en fut rien, car ils faisaient feu en même temps sur nous. On enfonça la porte, et partie dehors, partie dedans, il ne resta plus de cette patrouille que morts et blessés grièvement. De notre côté nous avions quatre ou cinq blessés aux jambes, et notre sergent qui ne donnait plus signe de vie.

On fit immédiatement marche arrière et nous retrouvâmes la Compagnie à Vitrival attendant son passage sur la grand route Namur-Charleroi. Beaucoup de nos blessés gisaient çà et là et apparemment abandonnés à eux-mêmes. Je compris alors seulement que c'était la retraite que l'on faisait.

Vers sept heures et demie, la marche reprit vers la route, on croisait des blessés de tous côtés. En montant la rude côte qui sépare Vitrival de Roux, nous fûmes sérieusement canonnés par l'artillerie ennemie en position à Aisemont. Ordre fut donné de regagner le bois afin de se rassembler à l'abri, pendant que les dirapnels et les obus meurtriers pleuvaient comme la grêle. Etant dans les fossés du chemin, j'en profitais pour me soulager de mon sac, et ce, à l'imitation de tous les autres. Après quoi, par bonds de 30 ou 40 mètres, on tachait de rejoindre le bois sus-désigné. Ce fut inutile car un obus passa si près qu'il me coucha inanimé dans les pommes de terre. Je fus depuis séparé de ma Compagnie de mon bataillon et de mon régiment. »

25 août 1914 : la vie de juif errant

La nuit tombée revenue, je pensai préférable de regagner le bois et m'abriter jusqu'au lendemain. Ce que je fis la nuit se passa dans les transes et toujours en éveil. Le lendemain je me dirigeai avec précautions sur la lisère dudit bois, et oh surprise ! J'aperçus des ennemis qui surveillaient les abords pendant que de très fortes masses d'hommes allaient sur Devant les Bois, Biesme et Mettet. La situation était très critique, et à moins de se faire tuer inutilement, il fallait encore attendre dans le bois, plus de calme.

C'est ce que je fis. Je restai dans mon terrier deux jours, puis terrassé par la faim, je me dirigeai où j'entendais des aboiements de chiens et du caquètement des poules. Croyant trouver des gens, je ne vis que les bêtes dont j'entends de loin les cris. Vaches à l'établi, chiens affamés tuant des poules. Je m'approchais doucement avec précaution, je vis des bonnes poires au pignon de la ferme, et j'en fis bonne chère. Elles me semblaient si bonnes que j'avalais les pépins. Ma faim passée, je fis le tour de la ferme, et vit sur une route beaucoup de troupes ennemies en marche sur Namur. Je remarque aussi le pavillon allemand sur le clocher de l'église du Roux. Par moment, je dirigeai mon regard à travers la fenêtre de cette ferme. J'y voyais tout le mobilier d'une cuisinière, mais pas âme qui vive. Le soleil semblait seul donner un peu de vie par ses chauds rayons qui passaient au travers du haut de la porte. Puis, tournant le regard vers la route, j'aperçois comme des formes humaines, mais grises, bouger insensiblement et se diriger vers moi avec les armes que je distinguais bien au milieu des avoines et des blés. Du côté du bois, j'entendis en même temps des gens qui criaient et s'appelaient les uns les autres. J'entendais aussi le bruit d'un chariot ne comprenant rien à ce qu'ils disaient, je crus réellement à l'arrivée des allemands et à la fin de nos jours. Pour faire face de mon mieux, je me mis dans une petite construction inachevée éclairée par une petite fenêtre, et je m'apprêtais à faire feu sur le premier soldat ennemi que j'apercevrai à la porte ou à la fenêtre.

Heureusement que tout arrivai pour le mieux, car c'étaient les gens de la ferme qui, s'étant sauvés pour éviter le front de bataille revenaient chez eux. Je me montre à eux en leur demandant ce qu'il y avait. Ils me disent de me cacher, car les allemands allaient arriver aussitôt. Je fis selon leur désir, et montai précipitamment dans la grange sur le foin. J'y fis un trou avec le jeune homme de la ferme. Il fit passer du foin sur moi, et j'attendis alors qu'il descendait pour aller soigner les vaches.

D'autres ordres et cris semblables aux premiers parvinrent jusqu'à ma cachette. C'était bien alors des allemands qui arrivaient pour visiter la maison, et pour chercher aussi des français. Je restais toujours bien caché et silencieux. Les allemands furent bien accueillis par la fermière et contents de cela, ils partirent après avoir demandé des œufs qu'ils payèrent en monnaie allemande. On pensa aussi à moi aussitôt après leur départ. Octave, le fils du fermier m'apporta du café et deux bonnes tartines au beurre. Je fus alors bien rassasié. Comme la nuit approchait, je descendis en bas sur l'invitation du patron. Je mis d'autres effets civils et on cacha mes effets militaires. Comme eux, j'avais besoin de repos, et après quelques petites conversations, on se dit bonsoir. Quand à moi, j'étais le bienvenu, car malgré le danger, on me fit coucher avec Octave même dans un lit bien chaud et bien doux. Dès lors je jurai à moi-même une éternelle reconnaissance à ces braves gens.

Le lendemain matin et les deux jours suivant, tout allait comme si j'étais de la maison. Je faisais de petites besognes tout en me tenant à l'écart des gens qui pouvaient passer. Malgré ces précautions, je fus aperçu par des jeunes gens de Vitriaval, qui dirent à la patronne de me faire partir, sinon le patelin en souffrirait tout entier si j'étais pris. Les allemands brûlent tout (en référence à Andenne, Dinant, Tamines) et le mieux c'est de le faire partir. Sans y rien comprendre, j'entendis moi-même ces propos. Aussi je ne fus pas étonné quand on me dit qu'on ne pouvait plus me garder. On m'indiquait une ferme où il y avait d'autres français qui y restaient pour y soigner le bétail et qui se trouvaient dans les mêmes conditions que moi. J'acceptais. Me voilà parti avec Octave pour cette ferme. Il me la montre de loin. J'y vais. Là on me donne du lait et on m'indique pour coucher. Il ne fallait pas se montrer, et c'est pour ça qu'il fallait aller se coucher de bonne heure. Je monte dans le foin, et là en compagnie d'un autre soldat blessé, je passais deux jours et deux nuits. Les soi-disant fermiers s'occupaient peu de nous. On eu du lait pour tout repas. Le camarade blessé avait en outre eu deux œufs, mais, il paraissait tout dédaigner, car il souffrait beaucoup, et il n'était guère soigné. Heureusement qu'à mon premier refuge j'avais eu du pain, et bien que fort aride il me semblait bon.

Le troisième jour, on me dit qu'il fallait partir, qu'on ne savait plus nous garder. Un camarade m'attendait plus loin, et au matin de bonne heure, à la faveur du brouillard, on se met en route l'un vers l'autre. En effet on se rencontra et en se causant, on se reconnut pour les deux qui se cherchait. Nous ne savions quoi faire ainsi. Après réflexions, nous allons à la maison où il avait couché (J. Cerfaux) . Là nous y passâmes toute la matinée, mais les gens de Le Roux nous firent encore partir, prétextant les atrocités des allemands en cas de découverte.

N'en pouvant rien, et ne voulant pas causer de malheurs de notre faute nous partîmes pour de bon, voulant tacher de regagner si c'était possible. Mais il était blessé aussi et il ne savait pas beaucoup marcher. On arrive à la ferme Jassogne, où on demande à manger et à loger. On nous reçoit de leur mieux, puis on va coucher dans le foin. Au lendemain, on demande de rester ; on travaillerait à la moisson. On allait ainsi lier les gerbes quand le jour suivant mon camarade voulut aller se faire soigner à la Croix Rouge à Vitriaval. Il y allait mais ne tarda pas à être expédié en Allemagne, vu la légèreté de sa blessure. Quand à moi je restai tout seul et restai à la ferme où je travaillais à la maison avec les ouvriers belges.

Après la moisson et les autres travaux des champs, je restais encore toute la saison d'hiver pour soigner et nettoyer tout le bétail (oh, les bêtes à cornes). Je travaillais de mon mieux et j'étais assez bien vu des patrons. Je passais donc l'hiver jusqu'au mois de février (1915). J'étais bien tranquille et les ouvriers de la ferme venaient me voir le Dimanche. Mais le 4 février, on apprit à la ferme qu'on avait traqué d'autres français à Evrement (?) et que les gens qui les gardait avait été condamnés à 10 ans par les conseils de guerre allemands. On décida de ne plus me garder et je partis le 6 février à Devant- les -Bois chez Léon Denis, un ouvrier de la ferme. Sa mère s'offrit pour me laver mon linge et je me décidai à voyager de part et d'autre chez des connaissances. C'était la vie de Juif errant. L'accueil que j'ai reçu de tous les côtés est

inoubliable pour moi. De toutes parts on trouvait que je ne venais pas assez souvent chez eux. Les travaux du jardinage et les fenaisons commençaient.

Aussi tant pour me rendre utile que pour sortir de mon désœuvrement, je travaillais tantôt par ici, tantôt par là. J'appris à bêcher, à planter les patates et à faner. Plus tard le liais les gerbes de froment et d'avoine dans les champs, et le dimanche sans prendre de précaution, j'allais à bicyclette dire bonjour à mes amis de plus en plus nombreux.

Je voyais souvent mes camarades : Pierre C. Jean-Louis, Adolphe et Pierre L. De leur côté, ils jouissaient aussi d'une vie douce et facile. On était au 25 octobre, lorsqu'un décret du gouverneur général en Belgique (Baron Von Bissing, Général de cavalerie) déclare :

« sa Majesté l'Empereur et Roi ayant daigné me nommer Gouverneur général en Belgique j'ai pris aujourd'hui la Direction des Affaires » (A noter : en Belgique, la situation monétaire est très différente ; les Allemands agissent comme si le pays était annexé) stipulait que toute personne ayant appartenance à une armée ennemie et se cachant en Belgique serait fusillée si elle ne se rendait pas volontairement dans les 24 h-sinon les gens qui secouraient ces militaires seraient fusillés. Et même, il les sommait de dévoiler la présence de ces militaires sous peine de mort. Vu ce décret et sur les conseils de braves gens qui nous avaient fait tant de bien, on décida de se rendre tous ensemble.

28 octobre 1915 : en route vers la captivité

On apprêta mon ballot et le 28 octobre après avoir dit bonjour à tous mes amis, je prenais le train à Vitival (chemin de Walcourt) en compagnie des copains précités pour se rendre à Fosses.

L'autorité allemande nous reçoit assez bien, elle inscrit nos noms et nous dit que nous serions prisonniers de guerre. On couche le soir à la gendarmerie de Fosses. On y reste encore tout le lundi matin. Les gens de Vitival apprenant que nous étions encore à Fosses, vinrent nombreux nous voir et nous apporter toutes sortes de victuailles : vin, pain d'épices, pommes, fruits et confitures etc ... On se dit au revoir une dernière fois, mais on ne savait pas si on partait au soir. Il n'en fut rien car on y passa encore la nuit. Le 30 de bon matin, départ pour Tamines à pied, on passe par Vitival, à Tamines on prend le train pour Namur. On fait aussi deux autres connaissances Hays et Ernest Ja.

On asse à Avelais, Jemeppe, Moustier, Franrière, Floreffe, Flawine, Ronet. On arrive à Namur à 11 heures . De la gare à la Commandanture (*c'est bien ce qui est écrit dans le carnet*) les Namurois sont fort intrigués de voir ce défilé. On nous introduit pendant dix minutes à la Commandanture du bout desquels on repasse par la gare pour aller en prison. Aux préaux, on nous sert du café, puis au soir on nous rassemble car ici on était nombreux (près de 500). On nous fait mettre par groupe et on appelle presque la moitié. Le restant(*c'est-à-dire d'autres soldats français*) fut remis en cellule par 5 hommes dans chacune. C'était étroit et se voir enfermer ainsi me paraissait fort triste. J'étais encore avec mes amis : P.C. Adolphe Louis et Jean. La vie nous paraissait fort désagréable à tout point de vue. La nourriture était insuffisante et mal préparée. Malgré cela on s'habituaient petit à petit. Le 31, on resta toute la journée enfermé, le 1^{er}, jour de la Toussaint, on demanda pour aller à messe naturellement on s'empressa d'accepter, rien que pour sortir du trou n° 110.

A la messe chacun est dans une petite case où l'on peut à peine se bouger. Le plus grand silence règne, il y a quelques communiants. On vient nous ouvrir, car la messe est vite dite. On rentre de nouveau dans la cellule. Les camarades jouent aux cartes pour passer leur temps. Moi je lis des livres de voyage du Congo. On apporte un seau d'eau et un torchon pour nettoyer un peu la cellule. Je vais le valet de chambre et ça me distrait un peu.

Le soir on nous laisse enfermer et le lendemain un nouveau prisonnier vient. Puis deux jours un autre, ce qui monte les locataires de la cellule 110 à 7. Ils ont 5 paillasses et 2 couvertures chacun.

* A 7 heures réveil puis distribution de café et de pain ½ h après.

* Entre 11 heures et midi, soupe tantôt au riz et tantôt aux haricots.

* A 2 heures : promenade dans les préaux jusqu'à 4 h. On rentre et à 6h1/2-7heures, on nous distribue une faible ration de pommes de terre cuites à l'eau.

Jusqu'au 13, il en a été ainsi, on commençait à s'habituer à cette claustration. L'Aumônier de la prison avait obtenu la permission de nous vendre tout ce dont on pouvait avoir besoin en prévision du départ en Allemagne. C'est ainsi que j'ai acheté des sardines, du pain d'épices, du chocolat et une valise (*sac de voyage*) pour mettre mes petites affaires dedans.

Comme on nous avait dit : le 13 à 3 heures du matin, on nous rassemble, on va à la gare et on embarque dans des wagons aménagés par groupe de 30 hommes. A 3h ½ on filait vers l'Allemagne en passant nuitamment par Huy et Liège. Je reconnais à l'aurore Ensival et à Verviers il fait bien jour. A Heberstal, c'est la frontière germano-belge. Dans cette gare, on nous fait descendre, et on nous sert de la soupe aux choux bien réchauffante. Cette cantine vendait du papier à lettres et des cartes de vue. J'en achète et à la hâte j'en écris une en Belgique, je la remets avec les deux sous à un soldat allemand qui m'affirme qu'elle parviendra, mais j'en doute. Il était 10 heures lorsque l'on remonte sur le train, on file toujours vers l'est en passant par : Ronheide, Aix la Chapelle, Itomberg, Eschweber, Neuss, Dusseldorf, Eberfelt, Bologne, Barmen. On arrive enfin au camp de Sennclagerb le 14, c'est-à-dire dimanche matin à 5 heures.

L'aspect était fort triste et le vent froid du nord sifflait. On nous abrite tous dans une grande tente en attendant de passer à l'inspection de nos colis et notre linge.

On y passe en effet, on nous fouille à tour de rôle, notre argent est pris contre reçu. Un coiffeur nous coupe les cheveux à ras, on passe aux douches et pendant ce temps nos effets passent à la désinfection à la vapeur. C'était 2 heures, on nous conduit au bureau du camp pour nous marquer d'un Z (*civil*) sur le pantalon, le veston et le pardessus. Cette opération terminée, on va à la cuisine où l'on nous sert de la soupe chacun dans une gamelle. En prévision du coucher, on nous donne 2 couvertures chacun et des paillasses en raison de 2 pour 3 hommes. Bref on couche, tant bien que mal dans le grenier d'un bâtiment déjà occupé par d'autres prisonniers plus vieux. Pas de feu, on sentait la bise. Le lendemain lundi, on déménage dans une baraque qui nous est destinée. On s'installe par groupe de 24 à 25 hommes. C'est ici que nous serons définitivement installés.

La lumière a fait défaut les 2 ou 3 premiers jours, mais à présent il y a deux lampes qui éclairent convenablement bien. On a deux appels par jour, le matin à huit heures et le soir à 6 heures dans la chambre même, car il fait trop froid dehors.

L'alimentation comprend : le café au matin, soupe à midi, soupe au soir. On touche environ 200gr de pain par jour ainsi qu'un morceau de saucisse. Le samedi on touche ration double mais pour deux jours. A peu près une fois par semaine on va faire semblant de travailler.

Tantôt on va à la gare pour l'embarquement ou le débarquement des colis, tantôt on fait les terrassiers. Mais des deux côtés on n'en fait pas lourd. On peut aussi aller à la messe tous les jours à 7 heures.. La cantine nous vend assez cher il est vrai, des produits assez bons, tels que saucisson, chocolat, confiture, miel, sucre, tabac et cigares. En un mot, on est pour ainsi dire, comme au régiment, mais pas aussi libres en étant de l'autre côté plus en repos.

.....

(Vous pouvez retrouver ce texte sur :<http://comitedusouvenirdeleroux.be>
JJ LANNOIS de FALLEUR détenteur du carnet, recherche des contacts avec les familles citées.)



Zouave

Le mot du président de la S.A.M.I.

Les experts chargés d'étudier la faisabilité du projet d'installation du musée de l'infanterie ont fait connaître les premières conclusions de leurs études et envisagé trois scénarios :

S1 = aménagement et mises aux normes de la caserne Suzzoni avec des travaux lourds dans un bâtiment classé, un peu à l'écart et imposant des travaux complémentaires pour en faciliter l'accès et le stationnement.

S2 = construction d'un ensemble neuf avec toutes les possibilités et avantages offerts par ce type d'opération. Deux possibilités ont été envisagées :

S21 : un bâtiment neuf hors des remparts, bien visible et d'accès facile. Le foncier est disponible et une passerelle pourrait très facilement assurer la liaison avec la cité.

S22 : une construction neuve au centre de la cité, sur la place d'armes (?), solution qui à mon avis défigurerait le centre ville et se heurtera probablement à de fortes réticences des autorités responsables du patrimoine architectural.

Dans les trois hypothèses, les coûts, assez conséquents dans la période actuelle, restent très semblables et se situent dans la fourchette des dépenses engagées dans des réalisations de même type, au Vieil-Armand par exemple (autour de 3000 euros le m²).

Des études complémentaires s'imposent donc afin de mettre en cohérence ressources et besoins.

La SAMI poursuit sa mission d'information et de sensibilisation auprès des autorités et responsables locaux et essaie de maintenir vaillante la flamme des fantassins membres actuels de l'AAMI et nouveaux adhérents.

En l'état actuel de nos finances, je ne peux garantir une parution biannuelle de notre revue, les cotisations payées par la centaine de membres et les « modestes » soutiens reçus ne couvrant pas, et de loin, les frais engagés. Je compte sur votre fidélité, un « engagement » un peu plus massif de nos camarades d'active et sur l'espoir de voir aboutir nos tractations en cours avec les Caisses d'Epargne d'Alsace.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui nous fournissent articles et illustrations, et tout particulièrement les anciens de l'AAMI ... et les chefs de corps qui ont certainement d'autres soucis actuellement. Je formule le vœu d'avoir bientôt l'occasion de vous annoncer « enfin » une percée dans l'avancement du transfert de notre musée !

GCA (2 S) Bernard Friedrich

L'assemblée générale 2014 se tiendra
le samedi 5 avril 2014
au quartier Walter à Colmar.

Cher Jean-Marie

En te souhaitant un joyeux Noël, je t'adresse un document composé par moi dans celui que tu adresses aux adhérents en précisant, bien sûr mon nom. Il est déposé à la bibliothèque nationale, je t'en confie l'autorisation de publier Avec les amitiés.
Pierre BELLET
Le Z de l'Arc de triomphe

Des nouvelles de Jean Maurel... sa nièce Brigitte nous écrit de Rodez...

« Après deux chutes dans son appartement parisien, interventions des pompiers, hospitalisations à Bichat...Jean a dû se résoudre à quitter la capitale.

Depuis juin 2013, il réside à la maison de retraite de LAISSAC (Aveyron) qu'il avait visité en 2010.

Durant l'été, sa nièce et ses neveux l'ont accueillis dans leurs lieux de vacances respectif. Il en a été de même durant les vacances de la Toussaint.

Pour Noël Jean est allé à Perthuis.

Hélas, sa santé a décliné. La mémoire immédiate lui fait défaut, les membres inférieurs le faisant souffrir, il se déplace avec un déambulateur ou en fauteuil roulant.

Jean doit se faire opérer de la cataracte, n'arrivant plus à lire. L'ouïe pose aussi problème, nécessitant un appareillage. Son caractère s'en ressent ! »

Pour lui téléphoner, composez le 05 65 47 94 23 le matin ou après 19 heures.

Son adresse : EHPAD A. Lugans, 8 rue des Garigues 12310 LAISSAC.

Si vous avez l'occasion de vous rendre dans cette belle région, durant l'été, ou lors du congrès de la MGA...une visite lui ferait grand plaisir.

Centenaire : une campagne nationale d'affichage

Lors de la clôture du 96^{ème} congrès des maires et des présidents de communautés de France, le 21 novembre, la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et l'Association des maires de France (AMF) ont annoncé une grande campagne nationale d'affichage. Celle-ci se déroulera dans toute la France pendant l'été 2014, à l'occasion du lancement des commémorations officielles du centenaire de la Grande Guerre. Il s'agira de faire revivre aux Français le choc de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre, en affichant, sur les murs de France, des visages photographiés d'hommes, de femmes, d'enfants, soldats et civils, français et étrangers dont le destin a changé à l'été 1914.

Conçue par la Mission du centenaire et le Comité des maires du Centenaire, créé au sein de l'AMF, cette campagne associera les maires, qui pourront choisir les visages de 1914 originaires de leur commune, trouvés dans les archives publiques et familiales, pour illustrer les affiches. Les collectivités locales seront donc les principaux acteurs de cette campagne d'affichage destinée à interpeller les habitants et à montrer l'entrée dans le conflit dans sa complexité et sa réalité. La volonté manifestée est aussi d'associer au mieux les populations locales et de leur faire partager ces temps mémoriels qui sont une opportunité pour se replonger dans l'histoire de leurs familles.

Jean-Claude Beton

88 ans. Entrepreneur, créateur d'Orangina. Né à Boutarik, en Algérie, de parents commerçants, il se lance



dans les affaires après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur agronome. En

1951, inspiré d'un ancien projet de son père, il commence l'aventure Orangina. Après avoir connu le succès au Maghreb, l'entreprise s'installe à Marseille et connaîtra une croissance exceptionnelle jusqu'à être rachetée par le groupe Pernod Ricard en 1984.

Diplôme d'honneur de porte-drapeau

Par arrêté du 26 juillet 1961, le gouvernement a voulu exprimer la reconnaissance de la Nation aux porte-drapeaux par l'attribution d'un diplôme d'honneur de porte-drapeau.

Dès 1978, il n'est plus nécessaire d'être ancien combattant pour porter le drapeau et, en 2003, ce droit est ouvert aux associations de sapeurs-pompiers, de policiers, ainsi qu'aux associations participant à la protection civile (Croix-Rouge, sauveteurs, secouristes).

Il est délivré par les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), après avis d'une commission départementale.

Ce diplôme ouvre droit au port d'un insigne avec agrafe (bronze, argent, or et palme) selon la durée de services :

- "bronze", entre 3 et 9 ans,
- "argent", entre 10 et 19 ans,
- "or", entre 20 et 29 ans,
- "palme", à partir de 30 ans.

Le premier diplôme est délivré après 3 ans d'activité de porte-drapeau (titulaire ou suppléant).

Lors des cérémonies, l'insigne doit être porté sur le baudrier.

Les demandes d'attribution du Diplôme d'honneur de porte-drapeau doivent être déposées par le président de groupement auprès des services départementaux de l'ONAC-VG, accompagnées d'une pièce d'état-civil (carte nationale d'identité ou, à défaut, photocopie du livret de famille).

FNACA.....UNC.....

Ces derniers temps, la bisbille entre ces deux grandes Associations d'Anciens Combattants a pris de l'ampleur.

Chez les Zouaves, nous n'entrons pas dans ces querelles.
Nous sommes ZOUAVES d'abord et avant tout.

Chacun est libre de ses idées et de ses choix, dans la mesure où il ne veut pas contraindre les autres à penser comme lui.

Zouave un jour..... Zouave toujours.

jmf

Obligation communale en matière d'entretien des tombes des Anciens combattants

Réponse du ministère chargé des Anciens combattants, datée du 3 octobre, aux questions posées par le sénateur UDI-UC de la Marne, Yves Détraigne, les 24 janvier et 8 août, relatives aux obligations communales en matière d'entretien des tombes des Anciens combattants :

« Aux termes des dispositions des articles L. 498 et suivants du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (CPMIVG), seules sont entretenues à titre perpétuel, aux frais de l'État, les tombes des soldats bénéficiaires de la mention "Mort pour la France" et dont les corps n'ont pas été restitués aux familles, celles-ci ayant choisi de les laisser sous la sauvegarde de l'État sur le lieu de leur première inhumation situé dans un cimetière national ou dans un carré spécial au sein d'un cimetière communal. Lorsque les corps des soldats morts pour la France sont restitués aux familles, à la demande de celles-ci, pour être inhumés dans des sépultures familiales, l'article L. 496 du CPMIVG précise que ces familles perdent le droit à l'entretien perpétuel de la sépulture aux frais de l'État. Il leur incombe alors d'en prendre soin, sans qu'il leur soit possible, aux termes de l'article D. 408 du CPMIVG, d'obtenir la réinhumation du corps dans un cimetière national ou un carré militaire.

morts pour la France. Nombre d'entre elles s'acquittent de ce devoir en apposant sur l'osuaire une plaque au nom du soldat défunt, faisant état de sa mention "Mort pour la France".

En tout état de cause, il ne paraît pas opportun d'imposer aux communes des obligations supplémentaires à l'égard des sépultures des soldats morts pour la France dont les corps ont été restitués aux familles. En effet, une telle mesure consisterait à annuler la portée de la décision prise par ces familles qui ont librement accepté les conséquences du régime juridique de la sépulture choisie pour abriter le corps qui leur a été restitué. Par ailleurs, elle reviendrait à privilégier ces tombes par rapport à celles qui sont restées sous la responsabilité de l'État, dans la mesure où l'entretien d'une sépulture privée est plus onéreux que celui d'une sépulture militaire située dans un cimetière national ou un carré militaire. De ce fait, elle imposerait aux communes une charge financière supplémentaire, d'autant moins opportune, que celles d'entre elles qui entretiennent, pour le compte de l'État, les sépultures militaires perpétuelles situées dans leurs cimetières, ne bénéficient actuellement que d'une indemnité forfaitaire, dont le taux, en valeur actualisée, s'élève à 1 euro et 22 centimes, par

En effet, du jour de la restitution, les sépultures de ces soldats échappent à la compétence de l'État. Le régime juridique qui leur est alors applicable est celui des sépultures privées situées au sein des cimetières municipaux, tel qu'il est défini aux articles L. 2223-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT) précisant les obligations des communes envers les sépultures implantées sur leur territoire. Lorsqu'il n'existe plus de titulaires de la concession que le maire aurait eu la faculté de mettre en demeure de réaliser les travaux d'entretien et de sécurité nécessaires, c'est la commune qui doit les réaliser d'office, sous peine d'engager sa responsabilité vis-à-vis, notamment, des titulaires d'autres concessions susceptibles d'être affectées par la dégradation constatée. Par ailleurs, les dispositions des articles L. 2223-17, L. 2223-18 et R. 2223-12 à R. 2223-23 du CGCT permettent la mise en œuvre de la procédure de reprise pour état d'abandon. Les communes peuvent alors soit reprendre l'entretien à leur compte, soit disposer des concessions en cause en transférant les restes mortels dans l'ossuaire municipal. Cependant, elles sont incitées, dans ce cas, à ne pas négliger la mémoire des soldats

tombe et par an, conformément à l'arrêté du 29 février 1980. Enfin, les communes qui éprouveraient de réelles difficultés à assurer l'entretien et la préservation des tombes concernées, ont également la possibilité de solliciter à cette fin la participation d'associations commémoratives, tel le Souvenir français, qui s'est donné pour mission, comme le souligne l'honorable parlementaire (*ndlr : Yves Détraigne*), de contribuer à l'entretien des sépultures des personnes titulaires de la mention "Mort pour la France", sans considération du statut juridique de ces tombes. Le Souvenir français remplit cette mission, d'une part, pour le compte de l'État et moyennant l'indemnité forfaitaire précitée, dans de nombreux cimetières communaux abritant les corps des soldats morts pour la France non restitués aux familles, d'autre part, en relais des familles et sur ses ressources propres, s'agissant notamment des tombes en déshérence où reposent les soldats morts pour la France dont les corps ont été restitués. Ainsi, le dispositif actuel offre une réelle protection à l'ensemble des sépultures abritant les corps de militaires morts pour la France, dans le respect de l'option choisie par les familles quant au lieu d'inhumation, et préserve la mémoire de ces soldats. »

Un jugement à connaître... et à utiliser

Le 31 mai 2012, le tribunal administratif de Rennes a rendu un jugement faisant droit à la requête d'un ancien combattant d'Algérie, M. Jean Donnio, et enjoignant au maire du Quillio (Côtes d'Armor) de faire procéder au retrait de la plaque apposée sur le Monument aux Morts de cette commune et portant la mention « *Fin de la guerre d'Algérie : 19 mars 1962* ».

Le tribunal a rappelé, dans les motifs de sa décision, qu'une commune pouvait, sur son Monument aux Morts, honorer les morts pour la France d'une guerre où aucun de ses enfants n'était tombé au combat. Il a en outre rappelé qu'il appartient au maire d'interdire l'apposition sur le Monument aux Morts de la commune d'emblèmes ou de mentions de nature à enlever à ce monument son véritable caractère (dont la seule définition légale procède de la loi du 25 octobre 1919).

Les juges ont déduit que « *la plaque litigieuse, eu égard à la seule inscription qu'elle comporte, ne présente pas un caractère commémoratif, mais tend uniquement à prendre position sur une date de fin de conflit, alors même que cette ques-*

tion s'inscrit dans le cadre d'une controverse historico-politique. »

Ce jugement peut servir de fondement juridique à tout recours administratif devant le maire d'une commune qui aurait laissé apposer sur son Monument aux Morts une plaque se limitant à la même inscription : « *19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie* », que cette plaque mentionne ou pas le nom de combattants morts au combat.

Pour être recevable, l'action doit être engagée par une personne habitant la commune et ayant le titre d'ancien combattant.

Toutefois, une association est également habilitée à mener une action en justice si elle peut justifier que cette dernière entre bien dans le cadre de l'objet de ses statuts, par exemple la défense des intérêts moraux des familles des morts de la guerre d'Algérie.

Enfin, il convient de noter que, s'agissant de recours pour excès de pouvoir, l'intervention d'un avocat n'est pas obligatoire, même si elle reste conseillée pour présenter le dossier dans le dédale des arcanes judiciaires.

Cravate Zouave

Le secrétaire dispose de quelques cravates rouge grenat avec croissant brodé et un Z
ou croissant brodé et un 2
ou croissant brodé et un 9

prix rendu 28 euros.

Commande et intitulé du chèque : JMF 348 rue Ch. de la Paix 59570 MECQUIGNIES

Pensez aux Amis aux nouveaux élus.



Voyages sur les tombes : un droit de pèlerinage

L'article L.515, modifié par la loi n°2005-1719 du 30 décembre 2005 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMI-VG), offre, dans son chapitre IV relatif aux voyages sur les tombes, un droit de pèlerinage au bénéfice des ayants droit des militaires "Morts pour La France" : la veuve (ou le veuf), les ascendants, les descendants des 1^{er} et 2^{ème} degrés (enfants et petits-enfants) ou, à défaut de ces parents, la sœur ou le frère aîné.

La demande du titre de circulation gratuit est à formuler, sur papier libre, auprès de la SNCF, en indiquant le lieu et, éventuellement, la date de pèlerinage souhaités, accompagnée d'un bulletin de décès du "Mort pour la France", de l'imprimé "Visite aux tombes des militaires 'Morts pour La France' " (modèle 1), délivré par les services de l'ONACVG, tamponnée par la mairie du lieu de résidence, et d'une enveloppe timbrée, libellée aux nom et adresse du demandeur.

Le billet de transport est valable deux mois après sa date d'émission.

Aux termes de l'article L.516, certains proches de déportés ou internés peuvent, quant à eux, obtenir le remboursement de leur trajet.

Contact

SNCF, Pôle "facilités de circulation aux tiers"
10 place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09
Tél. : 01 53 25 63 89

Prise en charge des frais d'ambulance

Sous certaines conditions, les frais de transport en ambulance peuvent être pris en charge par l'Assurance maladie.

Votre médecin traitant doit prescrire le transport en ambulance pour que celui-ci soit pris en charge.

L'accord préalable est nécessaire dans certains cas, par exemple pour une longue distance (plus de 150 km à l'aller).

Le taux de remboursement est de 65 % du tarif conventionnel (montant sur lequel s'applique le remboursement de la Sécurité sociale).

La complémentaire maladie peut aussi intervenir.

Le taux passe à 100 % dans le cadre d'un traitement ou d'un examen en lien avec une maladie de longue durée, d'un accident du travail, d'une hospitalisation d'urgence, de déplacements entre deux établissements.

Les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) possèdent les mêmes droits.

Extrait du n° 55 de **Mémoire Vive**
Revue du **CDHA d'Aix en Provence**
que nous remercions pour son autorisation
de reproduction

Sermon pour la messe d'inhumation de **Hélie Denoix de Saint Marc** par **Dom Louis-Marie,** **Père Abbé de Sainte-Madeleine du Barroux** à **La Garde Adhémar le samedi 31 août 2013**

Cher Monsieur l'Abbé.

Messieurs les représentants des
autorités civiles.

Chère Manette et chère famille,
Chers Amis.

C'est en raison de la grande amitié entre
le Comandant Hélie Denoix de Saint-
Marc et Dom Gérard, mon prédécesseur,
que l'on m'a invité à célébrer cette messe
d'inhumation. L'amitié entre ces deux
grands hommes était faite de respect, de
bienveillance et de valeurs partagées.
Hélie Denoix de Saint-Marc était tenu
en grande estime au monastère, non seu-
lement parce que comme disait Dom
Gérard « les moines sont un peu les
légionnaires de l'Église et les légionnai-
res les moines de l'Armée » mais aussi
pour son attitude en 1961 lors du putsch
des généraux. Je me souviens avec joie de
ce que nous disait notre professeur de
théologie, qui le donnait comme exemple
parfait d'une action morale droite :

- une action en conscience
- une action qui respectait les éléments

de la guerre juste

- une action dont il a assumé la responsa-
bilité

- une action qu'il a payée, lui et sa
famille, par un prix bien lourd et injuste.
Mais on a peut-être trop parlé de tout
cela. Et je voudrais aujourd'hui mettre
en lumière trois valeurs que le
Commandant Hélie de Saint-Marc parta-
geait avec le moine bénédictin Dom
Gérard.

Le premier point commun est le combat
de la foi. Cela pourra vous étonner mais
Dom Gérard a combattu pour défendre
la foi alors que Hélie de Saint-Marc l'a
fait aussi pour l'atteindre : en combattant
Dieu en face. Certains ont dit qu'il avait
laissé sa foi à Langenstein. Je crois que
c'est un peu vite dit.

Il a combattu Dieu en face.

Un combat vieux comme le monde.

Un combat qu'ont mené Jacob et Job.

Un combat présent dans toute la Bible.

Un combat que mènent tous ceux qui
refusent de vivre à la surface des réalités.

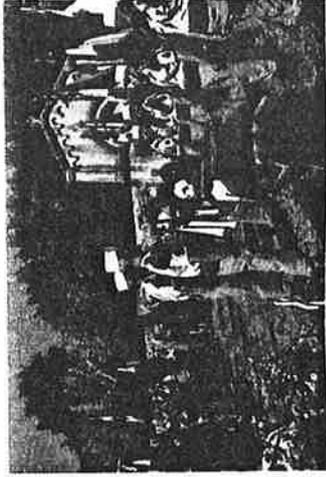
C'est le combat de Sainte Thérèse de

l'Enfant-Jésus, de Mère Térésa, de Saint
Jean de la Croix. Ce combat consiste très
précisément à affronter le Dieu que
l'on connaît par la foi et le Dieu que l'on
perçoit dans l'histoire. C'est un combat
redoutable.

Hélie de Saint Marc disait quelques jours
avant sa mort que la souffrance indicible
des innocents était pour lui un mystère
incompréhensible. Dans Champs de
Braises, il écrivait : « Je ne peux certifier
qu'il existe un Dieu et qu'il est l'image de
Celui que nos pères nous ont enseigné,
mais je sais au moins que le Mal existe, je
l'ai vu en face ». Et, de fait, la réponse au
grand mystère ténébreux du mal n'est ni
facile, ni simple, ni rapide. Mais, trois
jours avant sa mort, je crois qu'Hélie
avait trouvé un début de réponse.
Comme Job, à plus de deux mille ans de
distance.

Job, qui avait touché le fond de la souf-
france, de l'injustice (car là est le pro-
blème), après des cris de révolte, de
façon inattendue, au chapitre 19, se lève
de son grabat, et fait un acte de foi et
d'espérance dans un au-delà, et il dit que
ses yeux de chair verront son Dieu. Israël
a mis du temps à croire et à espérer dans
cet au-delà, à faire une confiance absolue
à son Dieu.

(Photo Y.M. - C.D.H.A.)



Et Hélie de Saint-Marc a fait cet acte de
foi, de confiance. Je lui ai demandé s'il
croyait à la résurrection et il m'a répondu
affirmativement, avec humilité car il a
ajouté : « je suis bien obligé ! » et une
véritable joie. La joie de celui qui goûte
intérieurement ce à quoi il croit.

Et l'on en vient au deuxième trésor que
partageaient le moine et le soldat : une
âme contemplative.

Dom Gérard était un contemplatif par
vocation. Hélie de Saint-Marc était aussi
un contemplatif par nature. Un contem-
platif, c'est à dire un homme capable de
voir l'invisible à travers les choses visi-
bles. Même au camp de Langenstein où il
a souffert jusqu'au paroxysme de la faim,
de l'épuisement, des coups, des humilia-
tions, de la déshumanisation, il a gardé ce
regard contemplatif par lequel, par delà
les origines sociales, il voyait avec sur-
prise les âmes telles qu'elles étaient.

Hélie était un contemplatif car il était
sensible à la beauté :

- la beauté des paysages,
- la beauté de la musique,
- la beauté des corps et des visages,
- la beauté de sa femme,
- la beauté des âmes.

Il a laissé un testament spirituel sur la
beauté que nous devons tenir absolu-
ment : « A travers les siècles, la violence
et les passions se succèdent. Seule la
beauté demeure et résiste à tout. Elle
seule élève l'homme. Elle seule peut
transfigurer certaines défaites trop lour-
des à porter... ».

Hélie était un contemplatif car il avait
cette capacité d'unifier dans un regard
tout simple un monde bien complexe et
même contradictoire. Il était capable en
une phrase de faire voir tout le charme

du Vietnam dans le mouvement de paupières d'une vietnamienne.

Et nous prions aujourd'hui pour que Hélie puisse parvenir enfin à la plénitude de contemplation de l'Être le plus vrai, le plus beau, le plus simple qu'est Dieu. Et nous nous rappellerons que nous avons tous, que nous soyons croyants où non-croyants, la vocation bienheureuse de voir Dieu, de le voir enfin face à face, avec cette joie de Le comprendre, de L'aimer, de Le vivre.

J'en arrive au troisième trésor que partageait Dom Gérard et Hélie, peut-être le meilleur.

Ils étaient tous les deux des pères.

Quand Dom Gérard est mort, un cri unanime s'est élevé d'une foule nombreuse : « on a perdu un père ».

Hélie de Saint-Marc avait lui aussi une puissance paternelle hors du commun. Il est le père d'une grande famille. Et vous me permettrez de donner un témoignage personnel. En lisant ses écrits, j'ai reçu de lui, d'une certaine manière, la vie. Il m'a donné envie de vivre. Non seulement d'aller un jour voir le Vietnam, non seulement de rencontrer un jour cette femme dont il parlait avec tant de charme : Manette. Mais aussi de devenir un homme. Nous sommes toute une génération à avoir repris espoir en lisant ses écrits.

Lors de notre dernier entretien aux Bortias, Hélie s'est encore montré tel qu'il était, en père. Il me demandait, malgré son extrême faiblesse, ce qu'il pouvait faire pour nous. Il pensait aux jeunes novices, à ce qu'il aurait pu leur dire pour les aider. Et je lui ai simplement

demandé de nous bénir, ce qui l'a beaucoup étonné mais qu'il a fait volontiers. Il s'est signé et il nous a imposé les mains, comme les patriarches de l'Ancien Testament.

Hélie était un père qui a su, contrairement à d'autres grands hommes, fonder une belle famille. Qui eut pu imaginer qu'un homme qui avait tant souffert donnerait le jour à quatre jolies fleurs qui à leur tour donneraient de beaux fruits. Il a aimé sa femme, il a aimé ses quatre filles, et il a su se faire aimer, et il laisse une vingtaine de petits-enfants qui semblent ne pas avoir peur de la vie.

Et je tiens à dire que l'amour qu'il a eu pour sa femme, un amour mutuel, un amour fidèle, un amour qui a su passer au dessus de sa solitude, est le plus bel héritage qu'il laisse à ses enfants en ces temps où l'amour est humilié et déshumanisé.

Maintenant, je me dois de vous transmettre à tous sa dernière demande, faite juste avant qu'on se quitte : Hélie a demandé qu'on prie pour lui. Il l'a demandé à plusieurs reprises. Il savait que la porte de l'éternité s'ouvrait devant lui. Et que c'était grave. Dieu l'attendait.

Il savait

qu'il avait besoin d'aide,

qu'il avait besoin de la grâce,

qu'il n'était pas au niveau de Dieu.

Il avait bien du mal à se faire à l'idée que Dieu s'était abaissé, qu'il était venu jusqu'à lui par l'incarnation, par la croix, par l'Eglise, par le prêtre.

Mais je le lui ai rappelé, et il a souri. Prions pour lui. Amen.

Le Commandant Hélie Denoix de Saint Marc

Au travers de quelques-unes de ses citations.

L'enfance :

« J'étais naïf, je croyais que les hommes disaient la vérité... ».

« Le premier ennemi que j'ai eu à combattre, ce fut moi-même... ».

La déportation :

« Savez-vous jusqu'à quelle extrémité la faim, simplement la faim, peut conduire ? C'est une sensation monstrueuse qui envahit tout... La faim m'a conduit aux abords de la folie, dont j'ai failli ne pas revenir ».

« En déportation, j'ai appris qu'il existe une limite au-delà de laquelle on trouve surtout des sentiments acides : le mensonge, la rage, l'abandon, l'égoïsme, la défiance. On ne revient jamais vraiment de ces souffrances. Avant mon séjour dans les camps de concentration, je pensais que le pire venait d'ailleurs. J'ai trouvé le pire chez les autres et aussi en moi. Ce n'est pas l'abandon des siens qui est le plus dur à vivre, mais la déchéance de l'homme en soi ».

« J'ai vécu comme un somnambule sur une route, fatigué, au bord de la chute, et qui se dit : Il faut que je fasse encore un pas, encore un pour être digne de ce que je veux être... ».

L'Indochine :

« Une guerre orpheline est une guerre sans père, sans nom et sans reconnaissance... Les morts furent nombreux. Près de cent mille de nos camar-

des ont laissé leur vie en Indochine : vingt mille soldats de nationalité française, onze mille légionnaires, quinze mille Africains et plus de cinquante mille Vietnamiens (supplétifs et soldats réguliers)... nous nous battions pour une cause qui laissait la métropole indifférente ».

L'abandon des populations indochinoises :

« La plupart des Vietnamiens ne disent rien. Ils nous regardent simplement. Nous avons honte. Ils nous auraient tués à ce moment-là que nous aurions trouvé cela juste. L'un d'eux me dit : « Alors mon capitaine, vous nous laissez tomber ? » Je ne réponds rien ».

« Non seulement j'étais trahi, mais je trahissais... ».

Lors de sa comparution, après le putsch d'Alger, c'est d'abord de Talung qu'il parlera.

L'Algérie :

« Je commençais à mieux connaître les Pieds Noirs. J'admirais leur enthousiasme de pionniers. Beaucoup de discours à leur propos m'ont tout-à-jours hérisé. On parle d'eux comme de gros colons, alors qu'à côté d'énormes fortunes, le niveau de vie des Européens d'Algérie était



Photo Valeurs Actuelles



Evacuation des blessés après l'affrontement de Nghia Lo



Maire de Saint Marie et le curé d'un village catholique rattaché au Viet-Nam. La photo est diffusée, par le commandant Martelli, au lieutenant de Cocca.

nettement inférieur à celui des Français de métropole. On en fait des excités d'extrême droite alors que les valeurs de gauche étaient présentes : beaucoup de familles pieds noirs descendaient d'exilés politiques, des communistes au Front populaire ; les quartiers populaires votaient à gauche et le maire de Bel-Abbès, le fief de la légion, était communiste...

Le 13 mai 1958 :

« J'ai vraiment pleuré, je n'ai pas honte de le dire, en voyant ces hommes déferler sur la place dans le soleil de la fin d'après-midi, à l'endroit même où, quelques mois auparavant, l'armée avait été obligée d'intervenir pour éviter des scènes de ratonnades. Pour un officier français, ces scènes de fraternisation étaient vraiment extraordinaires. Je crois que ces heures-là ont été déterminantes pour ce qui a été ensuite nos engagements et notre rébellion. Quand on avait vu cela, il était impossible de l'oublier ».

La torture :

« Le drame du soldat, c'est qu'il est amené à enfreindre le premier commandement de Dieu :



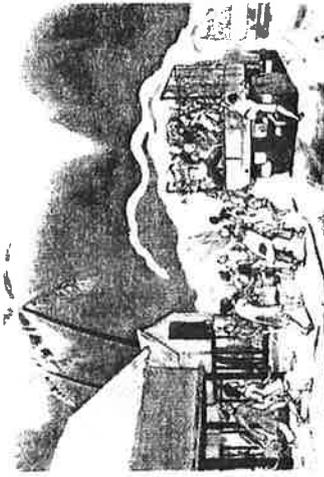
« Tu ne tueras point. Il est conduit à faire le mal pour éviter le pire... ».

« La guerre peut rendre fou, et d'autant plus fou qu'il n'y a pas de garde-fou. »

« Un jour, j'ai renvoyé un sous-officier qui aimait donner la mort. Je n'ai jamais accepté la cruauté. Le soldat qui ne contrôle plus sa violence perd sa signification. La guerre s'abîme alors dans une tuerie absurde ».

« Dans l'action que faut-il faire ? Si vous vous trouvez responsable du maintien de l'ordre dans un quartier où les bombes éclatent, est-ce que vous allez essayer de sauver des vies humaines au risque de vous salir les mains ou bien allez-vous refuser de vous salir les mains au risque d'accepter que des innocents meurent ?

Voilà le dilemme. Et je n'ai pas la réponse ».



L'évacuation du poste de Takung.

« ... Quand on est dans le bain, ce n'est pas si simple de dire : « Je suis contre la torture. » Sur le papier, tout le monde est contre... Je connais des officiers qui étaient loin d'être les plus engagés dans les interrogatoires, mais qui ont mis trois ou quatre ans à s'en remettre ».

L'engagement :

« Lorsque j'ai répondu oui au général Challe, acceptant d'entrer en rébellion, je n'avais pas prémédité cette décision. Mais c'était la dernière pièce d'une sorte de puzzle le fait d'enga-

gements. Aussi contestable qu'elle puisse paraître aux yeux de certains, elle correspond à une suite logique dans ma propre vie, que je n'ai pas à regretter. Un homme doit toujours garder en lui la capacité de s'opposer et de résister. Trop d'hommes agissent selon la direction du vent ».

Le soldat :

« Bien sûr, le soldat est toujours là où il faut mourir, c'est sa grandeur. Mais il ne peut supporter le mensonge ».

« On peut demander beaucoup à un soldat, en particulier de mourir... On ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de se renier, de se parjurer ».

« Pour la dernière fois, je salue mes légionnaires, dressés comme des statues dans leur silence immobile, que, sent, je pouvais entendre ».

Yves Schoen, son beau-frère :

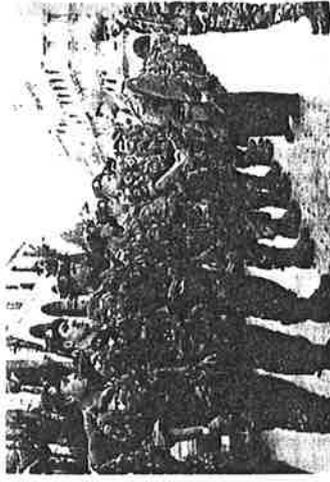
« Yves Schoen aura toujours vingt ans. Son visage est l'un des plus purs que je garde en moi. En Algérie, il dirigeait un groupe de Harkis lorsqu'une rafale de pistolet-mitrailleur l'a atteint à bout portant, en février 1959. Nous avions épousé deux sœurs et nous nous battions l'un et l'autre pour une issue fraternelle. Yves s'exprimait peu. J'ai toujours aimé ceux qui savent se taire... Yves Schoen croyait à une Algérie égalitaire, à une terre qui deviendrait une nouvelle Carthage où les différences disparaîtraient. Yves Schoen n'aurait pu vivre en paix ».



Lors de son arrestation.

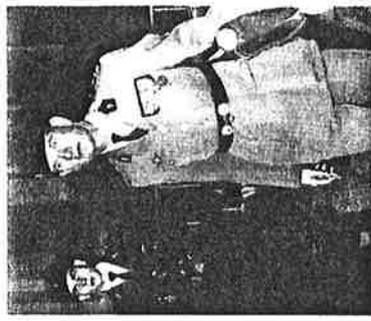
L'ami pied-noir :

« Quand la chaleur se faisait trop cruelle, nous revenions vers la maison... »



Le commandant de Saint Marie et les officiers du 1^{er} RIF devant le poste d'Alger.

Nous parlions encore et encore de l'Algérie française. Il m'expliquait : « On nous rebat les oreilles avec les méfaits de la colonisation, mais tous les peuples de la terre ont cherché à imposer leur puissance. Je suis un ancien colonisé. Dans le Languedoc, mes ancêtres ont été dominés par les Romains, puis par les hommes du Nord. Dans la langue française, on compte sur les doigts des deux mains les mots issus du gaulois contre des milliers de termes dérivés du latin. Mais l'Algérie n'est pas une terre naturelle de conquête pour la France. Il y a la Méditerranée entre nous. On ne connaît pas de pays séparé par un océan. D'un autre côté, en Algérie rien n'est simple.



Son arrivée au tribunal.

Là où nous buvons notre anis, cette butte a connu les Phéniciens, les Romains, les Arabes, les Turcs, les Français. La nation algérienne est un juste slogan. Dans les deux camps on se sent soi-même, mais il est trop tard pour changer les choses.

- Il n'est jamais trop tard.

Hélène de Saint Marc

Toute une vie



Bibliographie

- (Ouvrages disponibles au CDHA).
- Hélène de SAINT MARC. « Servir ? » Collection « Le choix des hommes » par G. MOURIER. DVD.
- Hélène de SAINT MARC. « Mémoires. Les Champs de Braïves ». France Loisirs, Paris, 1996
- Hélène de SAINT MARC. « Les vendémelles du soir ». Les Arènes, Saint-Amand (Cher), 1999.
- Hélène de SAINT MARC. « Toute une vie ». Les Arènes, Auxerre, 2004.
- Hélène de SAINT MARC. « L'écriture et l'espérance ». Les Arènes, Saint-Amand (Cher) 2010.

de la décadence. Quand on vit dans un pays, il faut l'aimer ou sinon le quitter. Je suis sans illusions, mais pas sans espérance ».

« Je suis un mort qui ne cesse d'enterrer ses morts, car leur linceul me paraît trop léger. Je témoigne au nom de ceux qui ont emporté avec eux ce qui fut leur raison d'être et qui n'ont pas été compris. Je prends la parole pour que soient enfin honorés le déporté inconnu de Langenstein jeté dans une fosse commune, le parisien oublié de Taling qui repose dans l'argile d'une route remplie de fondrières ou le légionnaire sans nom tombé à Guelma et dont la tombe fut profanée. Je leur prépare une sépulture en forme de livre ouvert ».

« Si on doit un jour ne plus comprendre comment un homme a pu donner sa vie pour quelque chose qui le dépasse, c'en sera fini de tout un monde, peut-être de toute une civilisation ».

« ... La possession ou l'ambition s'atténuent à mesure que s'éloignent les âges de la vitalité et de la vanité. C'est alors que beaucoup découvrent - mais il est souvent trop tard - que la merveille est dans l'instant ».

« Peu de bonheurs dans cette vie m'auront été donnés sans douleur ... ».

« Après ma détention, le mot honneur est un mot que j'ai peu prononcé ».

« L'honneur est-il dans l'obéissance absolue au pouvoir légal, ou dans le refus d'abandonner des populations qui allaient être massacrées à cause de nous ? J'ai choisi selon ma conscience.

J'ai accepté de tout perdre... J'ai tout perdu ».

Les valeurs :

« Lorsque l'on me demande : « Est-ce que vous croyez en Dieu ? », je réponds : « Quelques minutes par jour, peut-être ».

« Je n'aime pas le langage

« ... Si je rencontrais, demain, au coï, d'une rue, l'adolescent que j'ai été, je voudrais qu'il n'ait pas à rougir de ce que je suis devenu... Cependant, je sais à présent combien il est difficile de vivre une existence - simplement honorable - au sens de Montaigne, sans trahir les rêves de ses vingt ans ».

« ... Si je rencontrais, demain, au coï, d'une rue, l'adolescent que j'ai été, je voudrais qu'il n'ait pas à rougir de ce que je suis devenu... Cependant, je sais à présent combien il est difficile de vivre une existence - simplement honorable - au sens de Montaigne, sans trahir les rêves de ses vingt ans ».

« ... Si je rencontrais, demain, au coï, d'une rue, l'adolescent que j'ai été, je voudrais qu'il n'ait pas à rougir de ce que je suis devenu... Cependant, je sais à présent combien il est difficile de vivre une existence - simplement honorable - au sens de Montaigne, sans trahir les rêves de ses vingt ans ».

Alain Gibergues

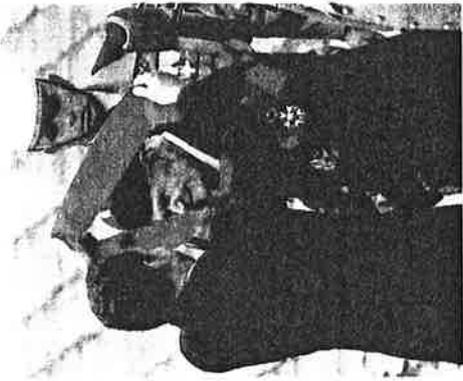


Lyon, Cathédrale Saint-Jean, 30 août 2013 (Photo Y.M. - C.D.H.A.)

« ... Si je rencontrais, demain, au coï, d'une rue, l'adolescent que j'ai été, je voudrais qu'il n'ait pas à rougir de ce que je suis devenu... Cependant, je sais à présent combien il est difficile de vivre une existence - simplement honorable - au sens de Montaigne, sans trahir les rêves de ses vingt ans ».

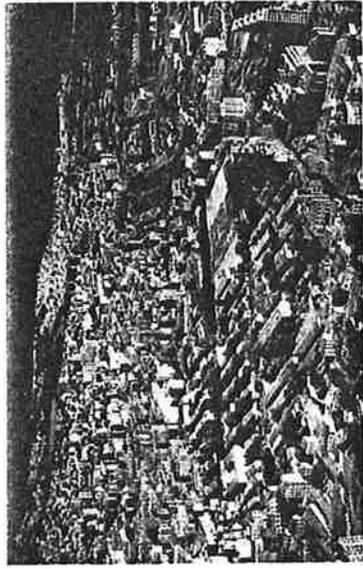
« ... Si je rencontrais, demain, au coï, d'une rue, l'adolescent que j'ai été, je voudrais qu'il n'ait pas à rougir de ce que je suis devenu... Cependant, je sais à présent combien il est difficile de vivre une existence - simplement honorable - au sens de Montaigne, sans trahir les rêves de ses vingt ans ».

« ... Si je rencontrais, demain, au coï, d'une rue, l'adolescent que j'ai été, je voudrais qu'il n'ait pas à rougir de ce que je suis devenu... Cependant, je sais à présent combien il est difficile de vivre une existence - simplement honorable - au sens de Montaigne, sans trahir les rêves de ses vingt ans ».



28 novembre 2011, Nicolas Sarkozy lui remet le cordon de grand croix de la Légion d'Honneur

L'hôpital de Mustapha



L'hôpital Mustapha au premier plan.

de La Mecque, tandis que la variole existait à l'état endémique. Pendant la saison froide, les populations devaient faire face au typhus et plus de soixante pour cent des indigènes étaient atteints de syphilis. Le tra-

chôme entraînait nombre de cécités tandis que les fièvres paludéennes régnaient au bord des marécages insalubres.

Bref, une situation médicale désastreuse régnait sur le pays où le climat, ajouté à un manque chronique d'hygiène. Tout ceci, aggravé par un état barbaresque peu enclin à encourager la pratique de la médecine et dont le seul objectif était de prélever l'impôt pour alimenter les caisses de la Sublime Porte*. D'ailleurs, dès les premiers engagements de la prise d'Alger, le Dey fit immédiatement fermer les deux établissements de soins de la ville.

Le corps expéditionnaire était remarquablement équipé sur le plan médical. Il était accompagné de médecins et d'un corps d'infirmiers de qualité. Mais il se trouva vite dépassé par les besoins et l'on finit par dénombrer plus de morts par la maladie qu'au combat. Pour faire face à ces difficultés, le commandement militaire avait créé dès le début des opérations, un lieu de soins qui se trouvait rue Bab-Azoun. Cet établissement avait été appelé « pompeusement » « Hôpital Caratine » du nom du professeur qui exerçait en ces lieux. Mais celui-ci devint vite très insuffisant.

A l'époque de la course, les Espagnols avaient ouvert à Alger, un petit hôpital civil, équipé de quelques lits à l'usage des esclaves chrétiens. Déjà au 17^{ème} siècle un établissement hospitalier avait été fondé par des Lazaristes, ce qui était peu pour un pays aussi vaste. Les Arabes et les Turcs se faisaient soigner avec plus ou moins de bonheur par des barbiers-chirurgiens-arracheurs de dents ou des rebouteux et autres charlatans qui sévissaient sur les places.

Certains étaient très habiles, ils arrivaient à opérer des cataractes sans faire trop d'aveugles et quelques « trépaneurs » perçaient les crânes selon des indications plus ou moins fantaisistes et les patients arrivaient tout de même à s'en sortir.

Des sages-femmes pratiquaient les accouchements, mais elles étaient désarmées devant les cas difficiles, souvent fatals à la mère qui agonisait dans d'abominables souffrances.

Certes, il existait dans la ville quelques deux ou trois médecins maures qui étaient là pour soigner les patients disposant de quelques moyens, tandis que les nantis avaient recours à plusieurs médecins d'origine européenne qui jouissaient souvent d'une excellente réputation.

Les blessés et les malades en nombre croissant étaient alors dirigés dans des baraques de fortune ou sous des tentes. Pour soigner blessés et malades, le commandement fit édifier dans les vastes jardins verts du pacha Mustapha, situés à l'est de la ville, des baraquements avec des planches récupérées sur les plages du débarquement. C'est en ces lieux qu'un hôpital de campagne de plus de mille lits va surgir. Voilà l'origine de ce qui deviendra le célèbre hôpital de Mustapha.

Le Génie Militaire fit, rapidement, remplacer les installations en planches par des bâtiments en dur qui purent alors accueillir de plus en plus de malades et blessés, tant militaires que civils.

Mais bien vite, les installations vont se montrer encore insuffisantes. Les baraques sont élevées à même le sol, sans drainage, avec des planches venues de Palma qui vont vite pourrir. Elles sont surmontées d'une toiture de tuiles mal formées qui laissent les malades et les blessés trempés par temps de grande pluie et étouffant de chaleur pendant la saison chaude.

Déjà, à cette époque, 23.000 patients avaient transité par cet hôpital, certes précaire, mais dont les médecins et infirmiers faisaient preuve d'un grand dévouement et apportaient des soins appréciés.

C'est en 1854 que l'hôpital civil de la Rue Bab-Azoun, l'hôpital Caratine, devenu trop exigü et inadapté va être transféré à l'intérieur des installations de Mustapha.

Cette réalisation ne fut possible que grâce au testament d'un riche colon, Monsieur Fortin d'Ivry, qui légua au nouvel hôpital une somme de douze cent mille francs. Ce don allait permettre la construction de 600 lits.

C'est à cette même époque que l'Ecole de Médecine d'Alger voit le jour : dès janvier 1859 des cours officiels vont être diffusés à l'hôpital de Mustapha.

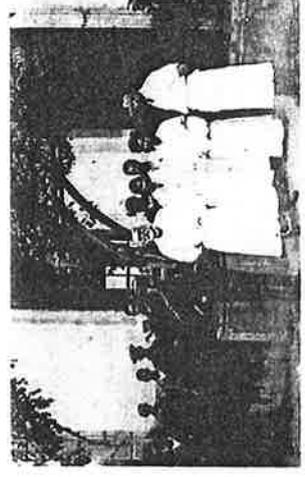
En 1874, l'architecte Voynet présente les plans de 14 pavillons s'étendant sur huit hectares, et l'on put ainsi, enfin, voir disparaître les baraques en planches du début. La capacité de l'hôpital va alors atteindre 14.000 lits avec tous les services techniques, administratifs et de santé nécessaires, assistés d'un corps d'internes et d'externes et d'une communauté religieuse. En 1883, un premier service de pédiatrie est ouvert et l'année suivante un service d'obstétrique.

Depuis cette date des efforts seront accomplis sans relâche et en 1959, dès la parution de l'ordonnance consacrant la réforme de l'enseignement médical, Alger-Mustapha devient l'un des premiers établissements hospitaliers à devenir Centre Hospitalier Universitaire.

En 1958, lors d'un exposé devant l'Académie de Médecine sur l'œuvre médicale française en Algérie, Richey et Reilly déclaraient :

« Beaucoup de médecins ont attaché leurs noms aux pavillons de l'hôpital de Mustapha : Maillot le clinicien, Laveran l'inventeur de la pathologie coloniale, Cange le père de l'ophtalmologie, Tournade le fondateur de l'Ecole algérienne de Physiologie. Aux professeurs de clinique de Mustapha, se mêlent et s'associent les maîtres des sciences fondamentales, l'anatomie avec Weber, Leblanc et de Ribet, la chirurgie avec Vincent, Constantini, Curtillet, Lombart, la médecine avec Cochez, Arbin Delleil, Aubry, Lebon, la pédiatrie avec Crespin et Gillot ».

Porot créera la neuro-



Service Diapytren.

Grandeur et décadence de l'hôpital Mustapha

tatier couvrait 15 hectares et abritait 2.300 lits. Tandis que la Faculté de Médecine d'Alger comptait 45 chaires de professeurs titulaires et 38 maîtres de conférences agrégés.

Tels sont les visages et les images que suscite un rapide survol de l'histoire de l'hôpital de Mustapha.

Gérard Seguy

Sources :

L'Hôpital de Mustapha 1864-1962.

Article de l'Antenne Médicale de janvier-février 1977

par L. Lataillade.

(Édité par l'association des membres du corps de santé rapatriés et originaires d'Outre-mer).

Professeur Pierre Goinard.

** Sublime Porte est le nom de la porte d'honneur monumentale du grand vizirat à Constantinople, siège du gouvernement du sultan de l'Empire ottoman.*

Ce terme était donc souvent utilisé en langage diplomatique dans les chancelleries européennes pour désigner l'Empire turc ou la ville de Constantinople, gardienne des détroits.

psychiatrie algérienne, tandis que Laffont, succédant à Goinard et à Rouvier, continuera à promouvoir l'obstétrique et la gynécologie moderne. C'est lui qui formera les premières sages-femmes musulmanes.

Maillard vint à Alger enseigner la chimie biologique, tandis que Robert Courrier, découvreur de la folliculine et successeur d'Argaud, deviendra secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

Si Lucien Reynaud, est à l'origine de l'organisation de la santé Publique, Maurice Raynaud, s'affaire à lutter contre les maladies vénériennes, Aboulker pour l'oto-rhino-laryngologie, Levy-Valensi pour la phtisiologie et Pinoy pour la bactériologie et beaucoup d'autres qu'on ne pourrait nommer.

Parmi les professeurs et étudiants en renom, on doit citer :

Jean-Baptiste-Paulin Trolard, anatomiste

Jules Aimé Battandier, botaniste

Louis Charles Trabut, médecin et botaniste.

Au premier juillet 1962, l'établissement hospi-

Qu'est devenu l'hôpital Mustapha aujourd'hui ? Les constats attristés d'un responsable :

Le taux de fréquentation actuel avoisine les 200.000 personnes par jour. Les voitures pénètrent dans Mustapha comme dans un moulin à vent, stationnant n'importe où ... Je mets plus de 30 minutes entre l'entrée de l'hôpital et le service où j'exerce. Il arrive que les gens se meuvent dans les taxis et les ambulances, avant leur prise en charge. Beaucoup de voitures de riverains stationnent toute la nuit. ...

Les consultations, les laboratoires, les salles de soins sont assaillies et même les chambres de réanimation ne sont pas épargnées. Les disputes sont fréquentes entre patients et personnels, les personnels entre eux, l'insécurité de jour et de nuit est permanente, les femmes sont agressées nous obligeant à les encadrer pour aller dans les lieux où elles y sont requises. Le pavillon des urgences est toujours plein, accueillant des malades de presque tout Alger, toute une faune y gravite. On y trouve de tout : vendeurs de cigarettes, de boissons, de sandwiches, d'électronique, et bien d'autres choses pas toujours recommandées et parfois prohibées.

Les salles de malades ne sont pas respectées : restes de nourriture jetés partout, traces de boue les jours de pluie, dans les allées de l'hôpital, qui ne sont pas régulièrement nettoyées et où s'amoncellent des débris de toutes sortes. Les crevasses sont partout, le dernier goudronnage date de

1980, quand la reine d'Angleterre est venue rendre visite aux blessés du tremblement de terre d'El Asnam. Les centres de consultation prévus en dehors de l'hôpital pour les externes, mal équipés, nous renvoient les malades censés être pris en charge dans des centres prévus à cet effet. Les examens biologiques, réservés aux hospitalisés, sont réalisés pour toutes les personnes qui le désirent, ajoutant leur grain de sel dans cette anarchie générale. Les pannes sont fréquentes à cause d'une installation électrique désuète conçue pour des hôpitaux pavillonnaires, alors que la demande est excessive, surtout en été, où la consommation d'énergie est à son maximum. Les pénuries de médicaments, de consommables sont fréquentes, du fait d'un code des marchés inapproprié confié à des « experts » qui sont très loin du monde médical. Entre la demande et la livraison, il peut se passer 3 ans à cause d'une virgule, d'une phrase...

Par la faute d'une administration timorée, manquant d'imagination, souvent dépassée, d'un corps médical désabusé et dévalorisé, un manque de civisme de la société civile, des patients eux-mêmes, des pouvoirs publics (APC, wilaya d'Alger, sûreté urbaine, médias) Mustapha a perdu son aura et il est douloureux de dire, oui il est en déclin, oui il est en danger, il importe de tout faire pour le sauver alors qu'il est encore temps.

K. Merad Boudia, Cardiologue à l'hôpital Mustapha (El Watan - 13.04.2013)

Registres d'état-civil en Algérie entre 1830 et 1962

Avant le 3 juillet 1962, l'Algérie était un département français, mais l'état-civil était géré de deux façons différentes :

- les registres européens pour la population d'origine européenne,
- les registres pour la population autochtone.

Tous ces registres sont restés sur place après l'indépendance.

Les registres européens ont fait l'objet de campagnes de micro-filmage, entre 1967 et 1972, ce qui permet aujourd'hui de consulter les actes d'état-civil :

1. pour les actes de moins de 75 ans, au :

Service de l'état-civil de Nantes
11 rue de la Maison-Blanche
44941 NANTES CEDEX

2. pour les actes de plus de 75 ans, aux :

Archives nationales d'outre-mer
29 chemin du Moulin-de-Testa
13090 AIX-EN-PROVENCE

Adrien Prévault

Adrien Prévault est né le 12/3/1836 dans l'Indre et Loire. Il fait l'école de Saint Cyr (promotion du Prince Impérial 1855-1857) et rejoint le 2e zouaves comme sous lieutenant.

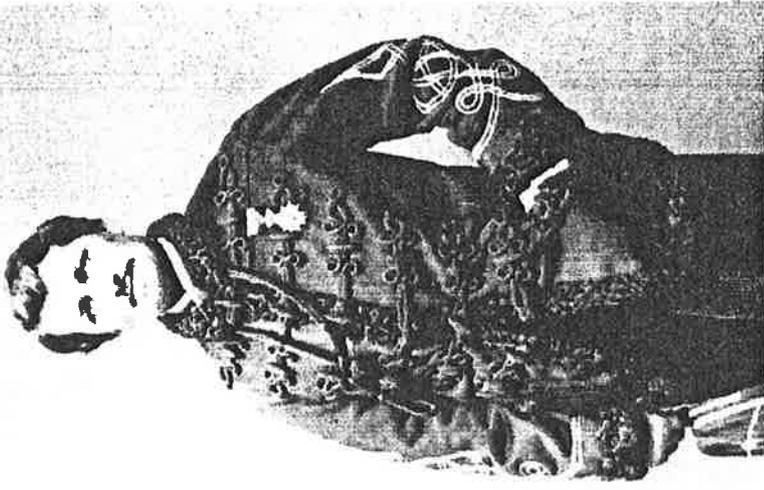
Durant la campagne d'Italie, il est blessé à la bataille de Magenta. En novembre 1861, il s'embarque avec son bataillon pour le Mexique et participe à la première attaque de Puébla qui se solde par un échec. Néanmoins, à la suite de cette affaire, Prévault est nommé lieutenant (le 7/5/62).

le 13/8/65, il participe à l'expédition de l'Oued Guir en 1870 et est blessé le 25/4/1870 à l'assaut du village d'Ain Chair. En voyé en France pour la campagne de 1870, comme la plupart des officiers du régiment, il est blessé lors de la bataille de Froeschwiller le 6/8/1870. Sa belle conduite durant la bataille lui vaut cependant la croix d'officier de la légion d'honneur.

Evacué, il se remet de sa blessure et est nommé chef de bataillon lors de la réorganisation du 4e zouaves le 1/10/1870 à Paris.

Il est nommé lieutenant du 42e de Ligne durant le siège de Paris le 27/11/1870. A peine quelques jours après sa nomination, il est tué à la tête de son régiment en chargeant le plateau de Coeuilly lors de la bataille de Villiers le 30/11/70.

Photo Carjat (Paris)



de Theophile Bruand - bruand.theophile@neuf.fr
à uzouawa@orange.fr
date 09/01/14 14:12
objet demande de renseignements....

Bonjour Amis,
Après avoir pris connaissance de votre message de félicitation au CDHA, je me permets de vous demander votre aide
Actuellement je prépare une exposition sur les monuments aux morts de notre Algérie (d'avant 1962 bien entendu)
Et je recherche des vues ou CP de Monuments de petites villes ou villages d'Algérie.
Cette exposition , après finition, sera à la disposition des associations PN et Amies (Armée d'Afrique bien entendu) ..
Alors pourriez vous mettre un appel dans votre revue. Voici mes coordonnées :
bruand.theophile@neuf.fr ..
De plus je suis responsable de la Chronique des Chercheurs de l'Algérieniste.
En vous remerciant par avance
Théo Bruand d'Uzelle

Le lion d'Afrique :

« Tout le monde n'a pas la chance d'avoir un siège pour se délasser de toutes ces poses fatigantes infligées par nos sculpteurs. Regardez ce pauvre Monseigneur Affre. Il tendait les bras à Affreville. Il continue de nos jours à Saint-Rome-de-Tarn. Et ce chasseur d'Afrique qui a galopé de Tlemcen à Verdun. Et Lamoricière ... »



Floing - Le général Margueritte

Le général Margueritte :

« Dépaysement ! Qui parle de dépaysement ? Le duc d'Orléans, n'est pas à plaindre. Né à Paris, mort à Neuilly. Tandis que moi, général Margueritte ... Authentique Pied-Noir. Une enfance à Kouba. Et bien plus tard ma statue sur la place principale. Dire que pendant soixante-quinze ans les enfants de Kouba ont cru que les nuit sans lune, je quittais ma pose pour m'asseoir sur le siège pliant que le sculpteur bienveillant avait sculpté derrière moi. Je sais que les enfants de Floing racontent maintenant la même chose. Car c'est à Floing que m'a conduit mon destin. Un destin qui m'avait été fatal en 1870 sur un champ de bataille tout près de là. »

Le général Lamoricière à Saint-Philibert -de-Grand-Lieu.



Constantine - Le général Lamoricière

Le général Lamoricière :

« Pardon de vous interrompre. La pose est difficile à tenir, mais je tiens beaucoup à mon geste. C'est celui que j'avais en m'élançant sabre au clair à l'assaut de Constantine, le bras tendu en direction de la brèche ouverte par nos canons dans le

« Oh oui ! Tenez ! Moi Bugeaud, qui se souviendrait encore de moi sans cette chanson et cette foutue casquette ? »

L'enfant :

« As-tu vu la casquette, la casquette. As-tu vu la casquette au père Bugeaud ? »

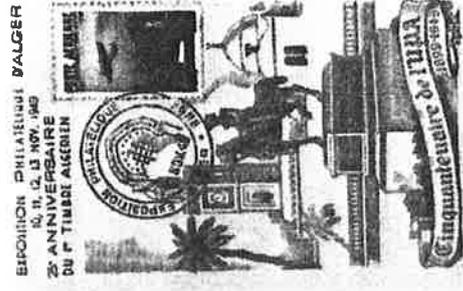
Le maréchal Bugeaud :

« Comme elle n'est pas vissée sur mon crâne, on continue à la chercher ! Je suis maintenant à Excideuil, mon pays natal. Mais quelle nostalgie quand je pense à la rue d'Isly, la rue où je me tenais à Alger. J'y ai coulé des jours heureux. Des jours sombres aussi quand les hommes sont devenus fous. J'avais rêvé d'autres choses pour ce merveilleux pays. Et pas seulement de gloire. »

Le lion d'Afrique :

« La gloire, la patrie, la France. »

La France à Périssac



rempart. Un assaut pour l'éternité. Geste que j'ai cru éternellement figé face à ce nid d'aigle conquis en 1837. Je me suis trompé puisque me voilà bien loin de mes exploits, relégué à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, ma terre natale... »

L'enfant :

« Et maintenant, tu t'élances vers où ? »

Le général Lamoricière :

« Vers la place de l'église, toute petite, toute petite. Ainsi passe la gloire du monde »



St-Philbert-de-Grand-Lieu - Monument au général Lamoricière

Le maréchal Bugeaud à Excideuil.

Le maréchal Bugeaud :

1^{re} ARMÉE FRANÇAISE « RHIN ET DANUBE »

COMMANDANT EN CHEF : Général DE LATTRE DE TASSIGNY

1^{er} CORPS D'ARMÉE
Général BETHOUART

2^e CORPS D'ARMÉE
Général de MONSABERT

DIVISIONS

- 1^{re} DIVISION FRANÇAISE LIBRE Général BROSSET puis Général GARBAY
- 2^e DIVISION D'INFANTERIE MAROCAINE Général DODY puis Général CARPENTIER puis Général de LINARES
- 3^e DIVISION D'INFANTERIE ALGÉRIENNE Général de MONSABERT puis Général GUILLAUME
- 4^e DIVISION MAROCAINE DE MONTAGNE Général SEVEZ puis Général de HESDIN et Général BONDIS
- 9^e DIVISION D'INFANTERIE COLONIALE Général MAGNAN puis Général MORLIERE et Général VALLUY
- 1^{re} DIVISION BLINDÉE Général du VIGIER puis Général SUDRE
- 5^e DIVISION BLINDÉE Général de VERNEJOUL puis Général SCHLESSER
- 10^e DIVISION D'INFANTERIE Général BILLOTTE
- 14^e DIVISION D'INFANTERIE Général SALAN
- 1^{re} DIVISION D'INFANTERIE Général CALLIÉS
- 27^e DIVISION D'INFANTERIE ALPINE Colonel VALETTE D'OSIA puis Général MOLLE

UNITÉS AYANT ÉTÉ RATTACHÉES A LA 1^{re} ARMÉE FRANÇAISE :

- 2^e DIVISION BLINDÉE Général LECLERC (Bataille de Colmar)
- 36^e DIVISION D'INFANTERIE U.S. Général DHALQUIST (Bataille des Vosges)

21^e CORPS D'ARMÉE U.S. Général MILBURN (Bataille de Colmar) COMPRENANT :

- 3^e DIVISION D'INFANTERIE U.S. Général O'DANIEL
- 28^e DIVISION D'INFANTERIE U.S. Général COTTA
- 75^e DIVISION D'INFANTERIE U.S. Général PORTER
- 12^e DIVISION BLINDÉES U.S. Général ALLEN

250 000 hommes
débarqués
en Provence

140 000 hommes
ISSUS
de la Résistance

AVIATION

1^{er} CORPS AÉRIEN FRANÇAIS Général GÉRARDOT

A toutes ces Grandes Unités étaient rattachés ponctuellement des ÉLÉMENTS de RÉSERVE GÉNÉRALE :

3 GROUPEMENTS DE CHOC - 1^{er} RÉGIMENT DE CHASSEURS PARACHUTISTES - COMMANDOS DE FRANCE ET D'AFRIQUE

1^{re} BRIGADE DE SPAHIS - LES GROUPEMENTS DE TABORS MAROCAINS

4^e 1/2 BRIGADE DE CHASSEURS - PLUSIEURS RÉGIMENTS BLINDÉS DE CAVALERIE

Un certain nombre de RÉGIMENTS et de BATAILLONS issus des FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR



1^{re} D.B.



5^e D.B.



1^{re} D.F.L.



3^e D.I.A.



4^e D.M.M.



9^e D.I.C.



10^e D.I.



27^e D.I.A.



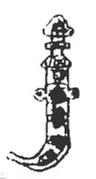
1^{re} D.I.



2^e D.I.M.



14^e D.I.



GOUMS



1^{er} CORPS D'ARMÉE



2^e CORPS D'ARMÉE

DE L'ILE D'ELBE AU TYROL...

LE BILAN DES VICTOIRES DE LA 1^{re} ARMÉE FRANÇAISE

PERTES ENNEMIES (sans tenir compte du nombre très important de tués)

17 JUIN 1944 : L'ILE D'ELBE

3 500 PRISONNIERS - 60 CANONS

15 AOÛT - 28 AOÛT 1944 : PROVENCE

26 AOÛT : TOULON

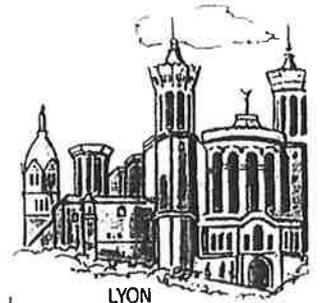
23 000 PRISONNIERS
PLUS DE 200 CANONS

28 AOÛT : MARSEILLE

15 000 PRISONNIERS
PLUSIEURS CENTAINES DE CANONS



MARSEILLE



LYON

29 AOÛT - 20 SEPTEMBRE 1944 : LA POURSUITE
VALLÉE DU RHÔNE - BOURGOGNE - SAVOIE

AVIGNON - ST-ETIENNE - LYON - CHALON - AUTUN - BEAUNE - DIJON -
LANGRES - BESANÇON - BRIANÇON - ANNECY - PONTARLIER
20 000 PRISONNIERS



DIJON



BELFORT

20 SEPTEMBRE - 13 NOVEMBRE : LES VOSGES

LURE - LUXEUIL - RONCHAMP - LE THILLOT - HT. DU FAING
4 500 PRISONNIERS - 60 CANONS



AUTUN

14 AU 30 NOVEMBRE : HAUTE-ALSACE

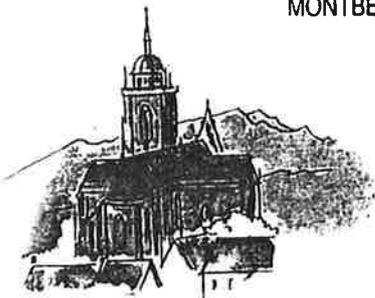
MONTBELIARD - LE RHIN - ALTKIRCH - BELFORT - MULHOUSE - BURNAUPT
18 000 PRISONNIERS - 100 CHARS - 120 CANONS



MULHOUSE

1^{er} DÉCEMBRE 1944 - 19 JANVIER 1945 : ALSACE

THANN - ORBEY - DÉFENSE DE STRASBOURG
9 000 PRISONNIERS - 40 CHARS



COLMAR



STUTTART

20 JANVIER - 9 FÉVRIER : COLMAR

COLMAR - ROUFFACH - BRISACH - CHALAMPÉ
23 000 PRISONNIERS - 70 CHARS - 90 CANONS

19-30 MARS : LIGNE SIEGFRIED

SCHEIBENHARDT (1^{re} ville allemande conquise)
3 200 PRISONNIERS - 100 CANONS

31 MARS - 8 MAI 1945 « RHIN ET DANUBE »

LE RHIN - KARLSRUHE - STUTTART - FREUDENSTADT
SIGMARINGEN - ULM - CONSTANCE - AUTRICHE
175 000 PRISONNIERS - 200 CHARS - 500 CANONS



FREUDENSTADT



ULM



KARLSRUHE

EN 8 MOIS ET 23 JOURS LA 1^{re} ARMÉE FRANÇAISE :
A FAIT PRÈS DE 300 000 PRISONNIERS - PARCOURU 1 500 KM DE LA MÉDITERRANÉE
A L'AUTRICHE - LIBÉRÉ LE TIERS DE LA FRANCE - ENVAHI 80 000 KM²
DE L'ALLEMAGNE - ANÉANTI LES 19^e ET 24^e ARMÉES ALLEMANDES
ELLE A PERDU : 13 874 TUÉS - 2 004 DISPARUS - 42 254 BLESSÉS



10 — CHANSON DE LA C.A. DU 2^e ZOUAVES

I.

Le Bataillon à la bagarre
Se trouve souvent bien « em.... »
Il fait appel alors dare, dare
A la C.A., à la C.A. pour le dépanner.

Refrain :

Compagnie d'appui, de tous nos amours
Ah, on t'appellera, on t'appellera sans trêve.
Compagnie d'appui, de tous nos amours
Ah, on t'appellera, on t'appellera toujours.

II.

A la Section de reconnaissance
Le Lieutenant est désespéré
Car ses p'tites jeep, quelle souffrance
Toute la journée, toute la journée, lui sont « jeepes ».

III.

Pour faire quelques tirs fumigènes
On fait appel à nos mortiers
Il n'y a que les voltigeurs que ça gêne
Car, ça leur tombe, car ça leur tombe, toujours sur le nez.

IV.

A la C.A. c'est la mitraille
Qui fait toujours des tirs tendus
Et devant elle tout le monde se « taille »
Car on a peur, de recevoir les balles dans le « c. ».

11 — CHANSON DE LA C.A. DU 3^e ZOUAVES

I.

Hardi les gars, l'heure a sonné
Voguons vers la France (Bis)
Et bientôt nous y prendrons pied
Debout lere D.B. He, He, He,
Au Cotentin il fera plus chaud Ho, Ho, Ho,
Flotte, Flotte drapeau
Et les sales Boches seront chassés
Vogue, Vogue lere D.B.

II.

Les sous-marins sont tous coulés
Voguons vers la France (Bis)
La côte va se dessiner
Nous allons débarquer He, He, He,
Les Boches seront vite matés He, He, He,
Flotte, Flotte drapeau
Le Bleu Blanc Rouge haut levé
Vogue, Vogue lere D.B.

III.

Les chars, l'Infanterie portée
Voguons vers la France (Bis)
Avec le 3eme BZP
Canon, mitraille et tout va sonner
Plus d'un laissera sa peau Ho, Ho, Ho.
Flotte, Flotte drapeau
Que ça soit à terre ou sur l'eau
Peu nous importe montons à l'assaut !

V.

Si la 75 reste seule
Préparez votre éternité
Vous en prendrez tous sur la « gueule »
Avec la hausse, avec la hausse de sécurité.

VI.

Allo, Bernard dit le Capitaine
Dans le micro de son 510
Pour une fois il n'y a pas de veine
Au Bataillon il n'y a personne au 508.

VII.

La morale de cette histoire
C'est qu'il faudra vous méfier
De la C.A. de ses pétoires
De la mitraille, du 75 et ses mortiers.

12 — C'EST NOUS LES AFRICAINS

Refrain :

C'est nous les Africains qui revenons de loin
Nous venons des Colonies pour défendre le Pays
Nous avons laissé là-bas nos parents, nos amis.
Et nous avons au cœur
Une indivisible ardeur.
Car nous voulons porter haut et fier
Le beau drapeau de notre France Altière
Et si quelqu'un venait à y toucher
Nous serons là pour mourir à ses pieds.
Battez tambour (Bis)
A nos amours (Bis)
Pour le Pays, pour la Patrie
Mourir bien loin.
C'est nous les Africains.

1er Couplet.

Nous étions au fond de l'Afrique,
En bénissant nos trois couleurs, nos trois couleurs.
Et sous un soleil magnifique,
Retentissait ce chant vainqueur.
En criant, en chantant, en avant.

2me Couplet.

Et quand se déclara la guerre
On nous vit tous avec élan, avec élan.
Nous élancer vers la frontière
Pour en chasser les assaillants
En criant, en chantant, en avant.

3me Couplet.

Et quand se finira la guerre
Nous retournerons dans nos gourbis, dans nos gourbis
Le cœur joyeux et l'âme fière
D'avoir défendu le Pays.
En criant, en chantant, en avant.

La Libération par la 1^{ère} DFL

À l'occasion des commémorations du 70^{ème} anniversaire de la Libération, l'Amicale de la 1^{ère} Division française libre (1^{ère} DFL) prépare une brochure numérique sur le parcours de la 1^{ère} DFL entre le débarquement de Provence à l'été 1944 et les combats sur le front des Alpes au printemps 1945. Intitulée *Villes et villages libérés*, elle réunira quelque 70 fiches relatant les événements survenus sur les principales étapes (libération ou défense de villes ou villages, mais aussi réduction de points d'appui). Celles-ci seront progressivement mises en ligne sur le site de l'ADFL, www.1dfl.fr, de manière chronologique, entre août 2014 et mai 2015.

Le projet *Villes et villages libérés* ayant pour objet d'associer les mairies des différents sites concernés, une campagne de communication sera engagée en

avril prochain auprès de ces collectivités, pour leur proposer de découvrir l'histoire des combats pour la libération sur le territoire de leurs communes et les inviter à la relayer auprès de leurs habitants, via leurs supports de communication (sites, bulletins, voie d'affichage....).

D'ores et déjà accessible sur Internet, la carte du parcours de la 1^{ère} DFL en France en 1944-1945 permet de matérialiser les différentes étapes du parcours de la 1^{ère} DFL, alors qu'un bref commentaire sur la nature des combats et des unités engagées, ainsi qu'un lien vers la fiche correspondante accompagnera, à terme, chacune d'elles.

Toute proposition d'illustrations ou de témoignages, notamment des populations libérées, visant à enrichir ces fiches peut être adressée à :
laredfl@laposte.net.

AGENDA		
18 février	C.A UNZ	15-18 /05 Congrès 2èZ. Caen
19/03	Séminaire FNAM	01/06 commémo. Temploux
5/04	A.G. 8èZ ? Brétigny	7/06 " Bray-Dunes
6/04	183 è Anniversaire	8/06 " Ailette 9èZ
15/04	CA. UNZ	9/06 " Coxyde
3/05	AG Sud/Ouest	24/06 CA UNZ
9-10/05	Expo. 8èZ à Mourmelon	

I.

Sous le soleil brûlant de l'Algérie
Les conductrices s'avancent la démarche fière
Elles iront même jusqu'en Italie
Aider la France à terminer la guerre.
Elles donneront leur sang pour la Patrie
Heureuses d'avoir accompli leur devoir
Car elles ont toutes au cœur la même ardeur
Celle de libérer notre pays.

II.

Que nous soyons en route pour une mission
Que nous goûtions les joies d'une permission
Nous avons toutes au cœur la même ardeur
Car c'est un grand principe du bonheur.
O, villageois qui restez aux fenêtres
Vous apprendrez bien vite à reconnaître
En ces braves femmes qui travaillent gaiment
Les volontaires de notre Régiment.

Refrain :

Hurrah, Hurrah, conductrices en avant
Roulant sur les routes à tous les instants
Hurrah, Hurrah, conductrices en avant
Que Dieu protège les chaufferottes du Régiment.

Décès de René DORVEAUX (courrier de son fils Lionel, janvier 2014)

Né le 12 janvier 1914 à Haudainville (55), René effectue son service militaire au 2^{ème} Zouaves à Oran en 1935/36. *Il se marie et sera l'heureux père de 7 enfants.*

Il est rappelé en 1939 et rejoint le 8^{ème} Zouaves. Après un séjour dans la région de Sierck en mai 1940, le Régiment est envoyé en Belgique pour enrayer l'avance allemande...

Les combats se poursuivront de Namur à Dunkerque, où René pourra embarquer sur un petit bateau et rejoindre l'Angleterre. Puis, il reprend place sur « l'El-Kantara » pour débarquer à Cherbourg.

Le 18 juin, non loin d'Alençon, René est capturé par les allemands. Transféré au stalag VII b à Menningen (Bavière) , il s'évade, mais est repris près de la frontière suisse ! Comme punition, on l'envoie au camp de RAWA-RUSKA... Il est délivré le 1^{er} mai 1945 par l'armée rouge.

Parmi les nombreuses décorations reçues par René...la médaille de chevalier de l'ordre de la Légion d'Honneur, remise le 11 novembre 2011.



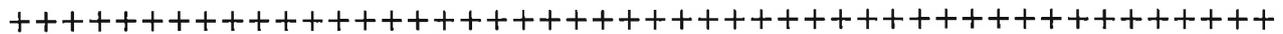
Malemort sur Corrèze Décembre 2013

Inauguration de la rue Andrée Wurtz

Après sa distinction par une Légion d'Honneur, reçue en avril 2013 des mains du Président de la République, la Commune de Malemort, l'honore en donnant son nom à une rue de la ville.

Andrée appartenait au Régiment de Marche « Corrèze-Limousin » qui fût intégré au 9^{ème} Régiment de Zouaves, le 15 janvier 1945, libérant la ville de Munster le 5 février.

Hughes Bourdain.



FAIRE LE ZOUAVE

« Miroirs de l'Histoire » n° 87 mars 1957 .(courriers des Chercheurs et des Curieux). J. Bourgeat.

L'opinion publique a toujours (je ne saurais en donner la raison) fait du Zouave le synonyme de « loustic ». Je ne puis trouver pour illustrer cette affirmation, de meilleur exemple qu'une citation que je relève dans Sainte Beuve. Elle figure dans la critique que cet auteur consacre à « la Salambô de Flaubert » :

« ...Mais un Gaulois présent, écrit Sainte Beuve, et qui, comme tous les Gaulois et les Zouaves de tous les temps, est un pur « loustic » et ne voit partout que prétexte à la gaudriole, se met à plaisanter en langage de son pays »...

Je pourrais me satisfaire de cet argument émanant d'un personnage qui n'a pas la réputation d'écrire à la légère. Pourtant il est un ouvrage, paru en 1916, chez Hachette, auquel je vais recourir pour corroborer ce qui précède, c'est le dictionnaire des termes militaires et de l'argot Poilu. Voyons ce qu'il nous dit de Zouave :

« Argot militaire. Personne allante, pleine d'entrain, un peu bravache.

« Faire le Zouave » montrer des prétentions exagérées à l'exclusivité de la bravoure ; se livrer à des excentricités, faire des rodomontades. »

Article paru dans « le Chacal » bulletin du 14^{ème} Zouaves, transmis par Denise Vernet, digne fille de Marcel Vernet, président du 14^è et de l'Union des Zouaves.

30

L'UNION Nationale des Zouaves
Les Maires de MOULIN SOUS TOUVENT et NAMPCEL
La Municipalité de Carlepont

Vous prient d'honorer de votre présence, les cérémonies du 183^{ème} anniversaire de la création du Corps des Zouaves **le dimanche 6 avril 2014**

Programme :

- **8h30** rassemblement place de Nampcel, café d'accueil.
- **9 h** départ en cortège, (co/voiturage souhaité)
-
- **9h30** dépôt d'une gerbe à la Stèle de Quennevières par le 2^{ème} Zouaves
- **10 h** dépôt de gerbes à la Butte des Zouaves
Suivi de la cérémonie au Jardin de Mémoire
Dépôt de gerbes, discours

- **11 h** Messe à la Mémoire des Zouaves en l'église de Carlepont
- **12 h** dépôt de gerbes à la plaque du 9^{ème} Z.
Puis au Monument aux Morts
et au Carré Militaire
Remerciements aux portes Drapeaux

- **13 h** Vin d'Honneur en Mairie de **Nampcel.**
- **13h30** Buffet à la salle des fêtes. sur réservation payée à l'avance.

Pour faciliter le stationnement à Quennevières, vous pouvez vous garer dans la cour de la ferme.

Buffet :

Coût : 23 euros, boissons et café inclus

Réservation et chèque à l'ordre de l'Union des Zouaves à envoyer au trésorier pour le : **23** mars.

- Hughes BOURDAIN
28 avenue de la Morelle 77420 CHAMPS SUR MARNE. Tél. 01 60 06 02 66

Après le buffet, pour ceux qui le souhaitent, la visite de l'abri du Kronprinz est prévue.